LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 59 No 10 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 9 JUIN 1971 — Prix. 10 ¢

Les Frères expliquent pourquoi ils quittent St-Claude

Samedi dernier, les Clercs de St-Viateur ont averti la Division scolaire de la Montagne que leur décision de démissionner est définitive et qu'ils quitteront à la fin de l'année scolaire.

Vu les malentendus et les rumeurs qui circulaient à St-Claude depuis quelque temps déjà autour de la démission des Clercs de St-Viateur de leurs fonctions d'enseignants à l'Institut Collégial de l'endroit, un groupe de professeurs, d'étudiants et de parents convoquèrent une réunion informative. Cette soirée, réunissant envison trois cents personnes, se tint au gymnase de l'Institut Collégial de St-Claude, mercredi dernier 2 juin. Tous les commissaires et le surintendant de la Division Scolaire de la Montagne étaient présents.

Le président de l'assemblée, M. Guy Boulianne, fit tout d'abord des mises au point. Il informa le public de la situation critique qui existe à l'école secondaire depuis que les Frères ont annoncé qu'ils démissionnaient en bloc. M. Boulianne a reconnu que la situation était devenue extrêmement explosive et délicate. De moins en moins certains de l'appui de la population dans leurs efforts de promouvoir le français à l'Institut Collégial, les trois Frères se voyaient dans l'obligation de quitter la Division Scolaire de la Montagne. M. Boulianne invita donc le Frère Louis Courcelles, directeur de l'Institut Collégial à exposer le problème.

Le F. Courcelles commença par expliquer que des étudiants et des professeurs étaient venus chez lui le supplier de tenir une réunion d'information. "J'ai beaucoup réfléchi et voyant tout de même cette vingtaine de personnes, j'ai accepté", déclara-t-il. Il avoua être pris de tract plus que jamais auparavant.

Scrutant ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, le F. Courcelles fit ressortir parfois avec humour, les origines de ses principes de Canadien français. "Mon père croyait fermement à l'éducation chrétienne et canadienne-française, poursuit le Frères Courcelles, il a payé des années de pensionnat pour procurer une solide éducation à ses enfants. Puis mes professeurs de collège m'ont appris l'estime du français". Après le Noviciat et l'Ecole Normale, le Frère Courcelles enseigna l'anglais aux Québécois. De retour au Manitoba, il enseigna dans la Division Scolaire de la Rivière-Rouge, plus précisément à St-Jean-Baptiste. Les Clercs de St-Viateur étaient déjà à St-Claude. L'ancien directeur, le Frère Camille Légaré, voulant poursuivre ses études, on devait le remplacer. C'est à se poste que le Frère Courcelles a accédé. "Je voulais connaître une mentalité différente, et laissez-moi vous dire que votre mentalité est très différente de celle de nos "Canayens".

Révélant qu'il participe activement au sein des EFM (Educateurs Franco-Manitobains), depuis la fondation de cet organisme, le Frère ajouta: "Je ne suis pas le fanatique qu'on laisse entendre. Bien sûr, je veux faire quelque chose pour appliquer le Bill 113. J'en ai discuté

suite à la page 3



Le centre médical Seine
signe d'un avenir prometteur pour le village de Ste-Anne

Les travaux de construction avancent à grande allûre au nouveau Centre Médical Seine à Ste-Anne, qui deviendra dès l'automne le point de rayonnement des principaux services de santé et de développement social pour le sud-est de la province.

Le Centre Médical Seine peut également être considéré comme le point d'aboutissement logique d'une décision prise, il y a déjà 23 ans, par un jeune médecin manitobain d'aller exercer sa compétence dans une région particulièrement défavorisée au point de vue médical.

En effet en 1948, le Dr Patrick Doyle, canadien-irlandais au caractère tenace et courageux, venait s'établir dans la petite paroisse de Ste-Anne-des-Chênes qui comptait alors environ 500 paroissiens. Les médecins de la ville lui avaient fortement recommandé de ne pas y venir.

Le dernier médecin de l'endroit avait été le Dr Demers qui était parti depuis déjà une dizaine d'années. Il n'existait aucun service public dans la paroisse: pas de bureau, pas d'hôpital et une clientèle très minime. C'était le cas de le dire, il fallait commencer à zéro, et dans les conditions présentes, c'était demander beaucoup de dévouement d'un jeune médecin célibataire qui, très souvent, devait se régaler de pain et de fromage seulement, faute de revenus substantiels.

Le docteur Doyle installa son premier bureau dans la maison de Mme Victorin Bohémier (Aurélie Duguay), située sur le chemin Dawson. Ce bureau se limitait à une seule chambre. Il faudrait noter que les premiers clients du nouveau médecin n'attendaient pas du tout au bureau. Les rôles étaient renversés; c'était le médecin qui attendait les patients! Malgré la "vieillesse" de son automobile, le docteur ne négligeait pas sa clientèle lointaine et les mauvais chemins ne ralentissaient pas son zèle et son air d'aller.

Soixante-quinze des accouchements d'alors eurent lieu dans les foyers mêmes. Les hôpitaux de Steinbach et de St-Boniface desservaient la région de Ste-Anne dans les cas d'urgence. A plusieurs reprises, le docteur songea à partir à cause des difficultés qui survenaient continuellement.

Après son mariage en 1950, avec Mlle Thérèse Arbez, alors institutrice à Selkirk, le Dr Doyle emménagea dans les bureaux actuels et y pratiqua la médecine seul jusqu'en 1953, année où l'on contruisit l'hôpital Ste-Anne, au coût de $65,000 grâce à l'appui et à la persévérance de MM. Hector Dussessoy, Jos Smith, du Père Létourneau, C.Ss.R. et du docteur Doyle lui-même.

En 1954, le Dr Landry venait donner un coup de main. Il repartit au bout d'un an. En 1955, le Dr Jos Kegan vint à son tour mais six mois seulement.

Enfin, en 1956, le Dr Robert Lafrenière, s'adjoignait au Dr Doyle. A eux deux, tranquillement, ils établirent leur clientèle. En juillet 1959, Mlle Gisèle Magnan, encore à l'emploi de la clinique, vint travailler comme aide-infirmière et réceptionniste. A ce moment-là, la clinique comprenait deux bureaux, quatre chambres d'examen et une pharmacie. Le personnel se faisait de plus en plus pressant. C'est alors que Mme Mimi Pattyn, maintenant gérante, fut engagée pour aider dans la tenue des livres. En 1961, les deux médecins devenaient associés et fondaient la clinique de Ste-Anne.

La clientèle de plus en plus grandissante exigeait beaucoup de travail et de dévouement des docteurs. C'est alors que les deux médecins se mirent à la recherche d'un troisième médecin. En 1965, le Dr Gérald Gobeil se joignait à la clinique de Ste-Anne et en 1968, le Dr Gabriel Lemoine.

Enfin en 1969, avec la venue du Dr Joseph Boucher, chirurgien compétent, la clinique ouvrit un bureau à St-Norbert, le Centre Médical Seine, afin de soulager un peu les bureaux de Ste-Anne qui étaient devenus trop étroits.

Mais le besoin d'espace se faisait sentir. En 1969, les cinq médecins décidèrent alors de construire un nouveau centre médical à Ste-Anne. En 1969, ils achetaient le terrain. Ils prévoyaient commencer les travaux vers le début de mai 1971.

suite a la page 11

Exemption de la prime d'assurance-santé pour certains retraités

Tous les Manitobains âgés de 65 ans ou plus qui reçoivent du gouvernement fédéral le plein supplément de revenu garanti en plus de la pension de vieillesse sont désormais exempts de la prime d'assurance-santé du Manitoba.

Cette mesure a été annoncée la semaine dernière par le ministre de la Santé et du Développement social, M. René Toupin. Celui-ci a fait savoir que tout retraité qui a commencé à recevoir le plein supplément depuis le 1er avril seulement et qui, auparavant, devait payer la prime d'assurance-santé, devrait entrer immédiatement en contact avec la Commission des Services de santé du Manitoba (Manitoba Health Services Commission) au 599, rue Empress, Winnipeg 10, (téléphone 786-7101).

Le supplément de revenu garanti s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus dont le revenu annuel ne dépasse pas $1,620 (ou $2,940 pour les personnes mariées).



Roland Comeau et Roger Bockstael expliquent la technique de la fonte des métaux à Debbie De Wit, Sharon Wishnowski, Sherry Thoroski et Corinne Solvason, lors des activités de "CHIMO '71" qui se sont tenues à l'Institut Collégial Louis-Riel vendredi dernier.

En Saskatchewan
pages 8-10

La SFM vous informe
page 2

Le député de St-Boniface répond
page 4



LA SFM VOUS INFORME

Note.- Nous publions sous cette rubrique le sommaire des activités de la Société Franco-Manitobaine tel que préparé par le Directeur général de la SFM. Ces renseignements visent à informer tout le public franco-manitobain sur ce qui se passe vraiment au sein de son association.

(Suite de la semaine dernière)

V - 26 AVRIL - RENCONTRE AVEC RICHARDSON.

Une cinquantaine de personnes y compris des représentants de la radio, des journaux et de la télévision se réunissent à la Salle A, au troisième étage du Centre Culturel pour rencontrer le Ministre James Richardson en compagnie de son secrétaire, M. Burns, et du Député de St-Boniface, M. Joseph Guay.

M. Lepage, dans sa présentation du mémoire, demande à M. Richardson s'il accepte d'être l'un de nos porte-parole auprès d'Ottawa. M. Richardson après quelques hésitations accepte. M. Lepage fait ensuite lecture du document donnant les explications qui s'imposent. C'est ensuite une période de questions où M. Maurice Gauthier demande au Ministre Richardson s'il sera prêt à endosser M. Gérard Pelletier au Cabinet s'il fait des demandes en notre faveur. Le Ministre Richardson accepte.

VI - 27 AVRIL - PRESENTATION D'UN PROJET DE REHABILITATION POUR ST-BONIFACE NORD

Sous le patronage de la Société Franco-Manitobaine et de l'Association Canadienne d'Urbanisme, trois étudiants en urbanisme à l'Université de Manitoba présentent un projet de rénovation et de réhabilitation de St-Boniface Nord. Il s'agit des élèves de M. Basil Rotoff toujours intéressé au Directorat d'Urbanisme. Une quarantaine de personnes assistent à la rencontre. M. Etienne Gaboury fait la présentation de la soirée et suit une période de questions. Quoique invitée, la Ville n'était pas représentée.

VII - 28 AVRIL - PRECIEUX-SANG

M. Laurent Gagné, directeur de l'école secondaire du Précieux-Sang, appelle pour aviser que le problème du Précieux-Sang est maintenant réglé. Alors que l'on s'attendait à ce qu'une centaine d'élèves de langue anglaise viennent suivre des cours de "Business Administration" dans la nouvelle aile qu'on est à construire à l'école française du Précieux-Sang, on a annoncé que ces élèves anglais seraient maintenant transportés à l'école Glenlawn, tandis que les élèves français de St-Vital, suivant présentement des cours en 10e, 11e et 12e années à St-Norbert, seront transportés à l'école du Précieux-Sang à compter de l'an prochain.

VIII - 3 MAI - RENCONTRE AVEC LES FONCTIONNAIRES DU MINISTERE DES AFFAIRES EXTERIEURES

Chaque année le Ministère des affaires extérieures fait voyager un certain nombre de ses représentants s'en allant occuper un poste en dehors du Canada afin de leur permettre de rencontrer des Canadiens de tous les coins, de toutes les régions du pays et de discuter du milieu avec les gens les plus près et les plus intéressés.

Alors qu'une trentaine de personnes avaient été invitées, une dizaine seulement ont pu répondre à l'appel pour venir rencontrer ces fonctionnaires d'Ottawa et discuter avec eux du milieu francophone manitobain, de ses problèmes en comparaison avec ce qui se passe au Québec.

IX - 4 MAI - RENCONTRE MILLER AVEC SFM, EFM, COLLEGE ET COMMISSAIRES

En l'absence du président, le directeur général fait une brève présentation du mémoire du Collège qui est lu par le Dr Claude Bernier. Le ministre est négatif sur à peu près toute la ligne des suggestions faites par le Collège pour tenter d'améliorer la situation du cours secondaire. Selon le Ministre, à peu près toute solution est axée sur l'Institut pédagogique. L'on pourra entreprendre un programme de construction aussitôt qu'on annoncera que l'Institut sera érigé au Manitoba, ensuite il y aurait probablement possibilité d'avoir une entente entre le Collège et les autorités de la Division scolaire de St-Boniface pour le secondaire.

Le comité francophone de St-Vital y est allé lui aussi avec une brève présentation voulant savoir du Ministre Miller ce qui en est d'une lettre de demande en vue de la construction d'une école française à St-Vital. Le Ministre de l'éducation promet d'y voir et d'entrer en communication avec M. Maurice Dansereau porte-parole de la délégation de St-Vital.

X - 4 MAI - RENCONTRE AVEC MME YHETTA GOLD DU CWPC DE WINNIPEG AU SUJET DES JEUNES ITINERANTS

Notre première réaction en a été une d'agréable surprise à la façon dont les choses ont été menées alors que le centre résidentiel servait de dortoir pour les jeunes itinérants depuis la fin de semaine de Pâques à la fin d'avril. Il y a bien eu quelques plaintes sur lesquelles on a fait enquête mais il n'y avait aucun fondement.

Etant donné l'expérience heureuse, s'il y a possibilité d'entente, on continuera pour l'été.

Madame Gold rapporte que le budget du Community Welfare Planning Council ne pourra pas supporter des frais de $1.00 par personne par jour; elle suggère plutôt une alternative qui avait déjà été proposée au départ, à savoir un montant fixe par mois s'élevant à $500.00.

Le directeur général présentera le tout à la prochaine réunion de l'exécutif...

XI - 10 MAI - RENCONTRE AVEC PREFONTAINE, EMOND, L'EXECUTIF ET DES REPRESENTANTS D'ECLAT '71

A la suite de la rencontre à Ottawa des représentants de la SFM et du Secrétariat d'Etat, M. René Préfontaine en compagnie de M. Pierre Emond, chef du cabinet du Secrétaire d'Etat M. Pelletier, s'en viennent au Manitoba pour rencontrer des gens et visiter certains endroits afin d'évaluer sur les lieux l'animation sociale. Il ont visité les centres de St-Pierre, St-Malo, et à une réunion à dîner ils ont eu l'occasion de rencontrer des représentants du village de Ste-Anne.

Roland Marcoux fit un historique du projet pilote en animation, des débuts de l'animation, du pourquoi de St-Malo et du développement de l'animation jusqu'à ce jour.

De leur côté, MM. Emond et Préfontaine font part de leurs impressions favorables et défavorables de l'animation. M. Emond note entre autres que, d'après lui, en animation on semble systématiquement éliminer tout ce que l'on considère "establishment" et pour lui ce serait à la Société Franco-Manitobaine à rétablir les communications étant donné qu'elle possède tous les outils pour le faire.

Il devait d'abord y avoir une rencontre entre MM. Emond, Préfontaine et Bédard, l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine et les animateurs, mais étant donné un chambardement dans les horaires et le fait que les gens qui devaient assister à une rencontre d'Eclat '71 avec M. Préfontaine plus tard dans la soirée avaient été convoqués une demi-heure plus tôt, soit l'heure à laquelle commençait la rencontre avec l'exécutif, il a été décidé de tenir ces deux réunions en une.

Il a été souvent question du budget, à savoir si les représentants d'Ottawa comprenaient que pour mener à bien les programmes entrepris par la Société Franco-Manitobaine il fallait l'argent réclamé dans les budgets. M. Emond a dit que quoi qu'il lui était impossible de déterminer quel montant pourrait être mis en disponibilité immédiatement, étant donné qu'il n'avait pas avec lui un chèque en blanc pour le montant demandé, il promettait cependant de se faire "un avocat terrible" en faveur de la cause manitobaine. Après cette réunion, MM. Emond et Préfontaine rencontrent les membres de l'exécutif pour examiner rapidement mais de plus près tous les items du budget de $323,000 soumis par la Société Franco-Manitobaine. Sans vouloir faire de promesse définitive tout laisse croire que la SFM pourrait obtenir quelque $160,000 en incluant les $20,000 de soutien pour le secrétariat général.

XII - RENCONTRE AVEC LAROCHE, L'I.C.D. ET LES ANIMATEURS

Le Secrétaire d'Etat a l'intention d'organiser au début d'août une rencontre des animateurs en milieu minoritaire de langue française à l'Institut Coopératif Desjardins pour quelques jours. A cet effet, MM. Roméo Bédard et Robert Laroche préposé à l'animation à l'Institut Coopératif Desjardins viennent rencontrer les quatre animateurs au Manitoba afin:

1) de discuter avec eux d'animation;

2) de rencontrer les responsables d'animation;

3) de voir de près un projet à l'oeuvre.

Etant donné la visite de MM. Préfontaine et Emond il est assez difficile d'organiser des rencontres distinctes pour l'I.C.D.; M. Laroche assiste donc à certaines rencontres de la Société et d'Eclat avec MM. Préfontaine et Emond en plus de rencontrer les animateurs à eux seuls.

XIII - 11 MAI - RENCONTRE AVEC GUENETTE ET DELAQUIS

En vue de mettre sur pied un système de comptabilité et de voir à l'aspect financier de la Société Franco-Manitobaine, le directeur général, tel que suggéré par l'exécutif, rencontre M. Lucien Guénette et M. Guy Delaquis pour discuter de la situation. M. Delaquis pourrait être intéressé à s'occuper de la comptabilité tandis que M. Guénette a des suggestions précises à faire.

Selon M. Guénette, rien ne servirait de mettre sur

suite à la page 16

Les Frères expliquent...

suite de la page 1

avec les commissaires et avec le directeur de l'école élémentaire, M. Walter Hanuschak. Chaque fois, j'ai soutenu que l'atmosphère française à l'école est importante pour conserver le peu de français que l'on possède. Les gens à l'extérieur de St-Claude croient que ce village est tout à fait francophone, alors qu'en réalité il est très anglophone. Amenez-moi un petit bambin de cinq ans qui ne parle pas un traître mot d'anglais ! Les gens d'un certain âge, qui connaissaient à peine l'anglais, pour leur permettre de survivre, ont trop souffert. En revanche, on parle l'anglais aux enfants. Le danger n'est certainement pas la francisation, mais bien l'anglicisation. En 1971, c'est une époque critique où il faut choisir. Nous sommes à la croisée des chemins. Dans deux ans, dans cinq ans, dans dix ans on sera crevé. Le temps presse, le temps joue contre nous. Je ré-affirme qu'il faut une atmosphère française à l'école. Pour ce faire, nous avons besoin de professeurs compétents, mais bilingues. Ceci est un point délicat. Toutefois, j'aimerais dire que je n'ai de querelle avec personne malgré tous les racontars. C'est le 17 avril que j'ai appris le ré-embauchement du directeur anglophone à l'élémentaire. Par ce geste, pour moi c'était clair, la population ne voulait pas de français ! Comment voulez-vous continuer au secondaire ce qui n'existe pas à l'élémentaire ? Il y a deux semaines je disais au Dr Hubert Delaquis que les Frères pourraient partir et qu'on nous voulait dans la Division de la Rivière-Seine."

"Jeudi, il y a deux semaines, trois étudiants encouragés par des adultes, se promenèrent à l'école avec des pancartes. L'une se lisait comme suit: "Citizenship Week. We do not want any discrimination on languages". J'ai discuté deux heures et demie avec ces élèves, leur expliquant que je suis pour du français à dose raisonnable, si l'élève veut et si les parents veulent. Ces élèves se sont rétractés. Enfin lundi soir, revenant d'une excursion de pêche, une vingtaine de personnes m'attendaient. C'était la guerre si je mettais à exécution mes projets. J'étais séparatiste. Mon français n'était pas si extraordinaire. J'allais manger de la... à la pelletée ! J'étais un traître car j'avais voté en faveur de la Division Scolaire unitaire!"

"Jeudi dernier, la Commission Scolaire discuta notre cas. On se battait contre les principes. Certains commissaires et le surintendant nous ont encouragés, nous ont suppliés de rester. A la réunion de dimanche toutefois, la discussion resta calme. Devant le silence de certains commissaires, j'ai remis les lettres de démission."

La foule applaudit très fort l'exposé du F. Courcelles. M. Boulianne invita alors les gens à poser des questions. Une personne a demandé si la Société Franco-Manitobaine avait donné des directives précises aux commissaires de langue française, telle que de se débarrasser des professeurs anglophones dans les divisions scolaires francophones. Le Dr Delaquis a répondu qu'aucune directive n'était venue.

Une autre personne voulut savoir ce que le Frère Courcelles avait dit de M. Walter Hanuschak dans la classe 11 A. Le Frère Courcelles a expliqué qu'il avait tout simplement dit que ce dernier n'étant pas bilingue, c'était un handicap dans le milieu.

Une dame s'est levée pour faire la remarque suivante: Des anglais se battent pour avoir un peu de français, tandis que des francophones se battent pour se débarrasser du français !" Elle invita donc l'assemblée à chercher un certain élément de solution dans le compromis. L'assemblée se termina sans qu'aucune décision ne fut prise.

Arthur Dupuis

MONTREAL -- Le Canadien National poursuit actuellement des essais commerciaux sur voie d'un wagon de 89 pieds capable de transporter six containers, conçu et construit à ses ateliers de la Pointe-Saint-Charles à Montréal. Le wagon, dont la partie centrale est surbaissée, est le premier du genre; il donne au Canadien National une avance sur les autres chemins de fer nord-américains.

Les impressions du président de la Division scolaire

NOTE - M. Hubert Delaquis, président de la Division scolaire unitaire de la Montagne livre ses impressions sur le malaise qui sévit dans la région de St-Claude. Les propos ont été recueillis par A. Dupuis, journaliste à La Liberté et le Patriote, le 31 mai 1971.

Dr Delaquis, pourriez-vous retracer les étapes qui ont conduit au malaise actuel?

Voici. Les Frères sont venus principalement pour promouvoir la langue française dans la région de St-Claude en mettant plus de français à l'école secondaire.

Il est arrivé qu'à un moment donné on a embauché un principal anglophone à l'école élémentaire. Donc, la situation s'est détériorée dans cette école. Puis les élèves qui montent au secondaire savent de moins en moins de français. Cette année, ce principal anglophone décidait de résigner son poste. Les Frères commençaient à espérer que ça irait peut-être mieux. Malheureusement, la commission scolaire a ré-embauché ce même principal anglophone. Ce fut la goutte d'eau qui a fait déborder le seau.

Ainsi, la situation existait l'an dernier?

La situation existe depuis deux ans car ce même directeur est au poste depuis deux ans. Les Frères nous disent qu'ils ont de plus en plus de difficulté avec les élèves. Ils veulent introduire des programmes en français, mais les élèves refusent car ils n'en veulent pas. Et si les Frères poussent trop fort, on les traite de séparatistes. Alors ils n'osent pas. Les Frères ne croient pas que la situation puisse s'améliorer avec le "ré-embauchement" du même directeur. Apparemment, une bonne partie de la population supporte ce principal anglophone, contre les Frères. Ces derniers ne peuvent plus travailler dans un tel climat.

Quelle serait la proportion de la population de St-Claude et de Haywood qui supporte le directeur anglophone? Une forte proportion?

Aucune enquête n'a été faite. Cependant, ce que l'on sait c'est que le personnel enseignant de l'école élémentaire supporte à cent pour cent leur directeur, avec menace de démissionner en bloc. Apparemment l'ancienne commission scolaire du district de St-Claude et Haywood appuit à quatre-vingt pour cent ce directeur. Aussi, l'on dit que beaucoup de parents supportent M. Hansinchak. En même temps, ceux-ci savent bien que les Frères n'aiment pas la situation. Par conséquent, ces gens s'opposent aux Frères.

Ce sont donc toutes les étapes qui conduisent au fait accompli. C'est bien un fait accompli, puisqu'hier nous recevions les lettres de démission des trois Frères.

N'étaient-ils pas au nombre de quatre à St-Claude?

Trois Frères enseignants et le quatrième n'enseignait pas. Il était secrétaire de l'école et aidait le directeur. L'un des trois Frères est directeur de l'Institut Collégial et les deux autres sont professeurs.

J'ai appris également qu'il se tenait beaucoup de réunions clandestines, à huis clos, êtes-vous au courant?

Je ne suis pas au courant. Du côté de la Division Scolaire de la Montagne, nous avons bien eu quelques reunions pour essayer de trouver une solution au problème, mais pas à huis clos.

suite à la page 11

GRANDE FÊTE FRANCO-MANITOBAINE

à La Broquerie, le dimanche 20 juin

PROGRAMME DE LA JOURNÉE:

Matinée

10 h 00 - Messe de la St-Jean.
- Messages du président de la S.F.M. et d'un représentant du gouvernement.
- Fanfare de Lorette.

11 h 00 - Grand défilé de chars allégoriques locaux et des villages environnants.

Après-midi

12 h 30 - Tournois divers (tir au câble - fer à cheval - balle molle pour hommes et filles - balle dure: Giroux, Ross, 2 équipes de Ste-Anne et La Broquerie).

Amusements variés (CARROUSEL - cerfs-volants - pêche pour les enfants - tours en avions - promenade à cheval).

Soirée

8 h 00 - Danse en plein air avec orchestre (danses carrées et autres).

10 h 30 - Feu de la St-Jean.

- Au restaurant "Le Gourmet" on servira des repas à la Canadienne; soupe aux pois - steak - tourtières etc. et des repas légers; hot - dogs - hamburgers - salade - frites.
- A la "Cantine" on pourra se procurer: crème glacée - liqueurs douces etc.
- Au "Petit Canot" il y aura rafraîchissements; café et bière. Musique pour tous les goûts.
- Au Kiosque du Musée on vendra des fèves au lard et du pain cuit au four.
- Le Musée Saint-Joachim sera ouvert tout l'après-midi.

Cordiale bienvenue à tous les Franco-Manitobains!!!

éditoral

Quand on veut tuer son chien . . .

Tout dernièrement, le Conseil municipal de St-Boniface a refusé de permettre à un groupe de jeunes adultes d'organiser un "festival de famille" dans le parc Provencher. Le festival se serait tenu en juillet et aurait duré une demi-journée. On avait prévu un programme bilingue où se seraient rencontrés des orchestres ou ensembles musicaux de tout genre, ainsi que divers groupes ethniques. Il y en aurait eu pour tous les goûts: de la musique classique et semi-classique, aussi bien que du folklore et du jazz.

Des organismes tout de même assez sérieux, tels que le Cercle Molière, le 100 Nons et l'Université de Manitoba, appuyaient le projet.

Le festival semblait donc offrir des garanties de "qualité et de variété", pour emprunter une expression chère à notre poste de radio.

Mais les Conseillers municipaux ne l'ont pas vu ainsi. En entendant parler d'un festival de musique en plein air, ils ont aussitôt pensé à Woodstock ou Mossport. Bien entendu, ils ne tolèreraient pas de ré-édition locale des scènes avec lesquelles les reporters des réseaux de télévision ont traumatisé la population bien-pensante de notre ville. Imagine-t-on de tels spectacles dans un terrain aussi vénérable que le parc Provencher!

Fort de l'appui des gardiennes habituelles de la moralité publique et de l'opposition acharnée du Chef de police, les conseillers ont dit non. St-Boniface demeurera donc la ville pure, la ville sans drogue (?), la ville où la police a la vie facile parce que les gens n'y affectionnent pas les rassemblements au grand air. St-Boniface restera surtout une ville propre: on ne permet pas aux gens de s'y rassembler car il n'y a pas assez de lieux d'aisance pour satisfaire aux besoins naturels des foules. Ce semble avoir été l'argument le plus positif que les conseillers et la police aient pu trouver pour rejeter tout projet de festival.

Evidemment, un argument aussi "hygiénique" risque de saboter la "fiesta" d'été et le Festival du Voyageur. Les organisateurs du festival de famille l'ont d'ailleurs fait remarquer aux conseillers. Mais la logique ne semble pas être le fort des conseillers municipaux!

A part le maire qui a vu le projet de façon positive, les conseillers n'ont nullement abordé la question d'une manière constructive. Au lieu d'apporter des propositions qui auraient pu aider à rendre l'entreprise pleinement réalisable et à montrer qu'à St-Boniface on peut quand même réussir à faire quelque chose de bien, on s'est évertué à trouver la bête noire. Et la police n'a pas fait preuve d'attitude bien positive à l'endroit des jeunes adultes qui cherchent des formules nouvelles susceptibles de distraire le plus honnêtement possible l'ensemble du public.

En somme, c'est le vieux proverbe qui se répète: "Quand on veut tuer son chien, on l'accuse de rage!"

J.-P. A.

Nos lecteurs nous écrivent

Le député de St-Boniface répond

Monsieur le Rédacteur,

Votre éditorial du 19 mai intitulé "La versatilité du député de St-Boniface" ne m'a pas trop surpris. Quelques semaines plus tôt, vous m'aviez menacé de sa publication. Et, il y a quelque six mois, bien avant que vous puissiez vous servir de ma "versatilité" comme prétexte, vous aviez exprimé le désir "de me placer". On vous avait conseillé, cependant, à cette époque, de n'y rien faire.

Je regrette que vous ne soyez pas assez gentilhomme, assez honnête, pour pouvoir déclarer les vraies raisons pour lesquelles vous me tenez rancune. Je suis prêt à vous rencontrer dans un débat n'importe où, n'importe quand, face à tout auditoire. Je renonce au débat qui pourrait avoir lieu en utilisant la page éditoriale de la Liberté et le Patriote puisque vous contrôlez ce qu'on peut y écrire.

Il est évident que vous avez voulu me ridiculiser et me détruire dans ma personnalité par votre article accompagné du dessin satirique. Je ne vous nie pas ce droit. Je ne vous ennuierai pas en parlant de conscience, de principes, de craintes et d'espoirs. Pour vous, comme pour le Winnipeg Free Press, un politicien n'est pas un homme comme les autres. Il n'a pas de conscience, ni faiblesse. Il est d'une peau à toute épreuve! C'est un homme dont on se sert pour ensuite s'en débarrasser. C'est un homme qu'on peut insulter, qu'on peut assassiner dans sa personnalité lorsqu'on ne partage pas ses opinions. Evidemment, tous les moyens sont bons pour y parvenir.

Homme condamné, j'ai le droit de faire connaître encore mon point de vue, mon côté de la médaille. Depuis 1959, alors que je devenais député à l'assemblée législative, j'ai lutté, en effet, pour changer l'"Infamous Manitoba School Question". J'ai l'intention de continuer à lutter en faveur de l'égalité des services pour tous nos étudiants, même si cela n'est plus important pour vous, ni pour bien d'autres, y compris quelques-uns de mes électeurs. Aussi, lorsque vous écrivez que je me suis battu pour la cause des écoles privées, cela ne me gêne pas du tout. Au contraire j'en suis fier.

Vous auriez pu dire aussi, que depuis 1950, alors que j'étais échevin à St-Boniface, à une époque où ce n'était pas populaire de le faire, j'ai lutté en faveur du bilinguisme et pour la reconnaissance et le respect des droits des franco-manitobains.

Si vous vous donnez la peine de lire le Hansard vous découvrirez qu'en 1963 j'ai réclamé l'enseignement du français dès le grade 1, et qu'en 1965-66 j'ai présenté des Bills réclamant que le français soit reconnu langue d'enseignement. Oh! oui, c'est vrai que je ne crois pas qu'on doive contraindre qui que ce soit au français ou à la religion.

Vous auriez pu faire savoir à vos lecteurs les autres priorités qui sont miennes dans le domaine de l'unité nationale: une meilleure entente parmi tous les groupes raciaux; une imposante mosaïque manitobaine où le préjugé serait déraciné. J'ai aussi comme priorité le repos et les loisirs de nos citoyens. J'ai dirigé l'attaque contre le Bill de M. Roblin, et qui fut retiré, au sujet du projet exagéré et injuste de la pension des députés et des ministres du Cabinet. J'ai aussi dirigé la lutte contre les primes excessives de l'assurance santé (Medicare).

Si vous lisiez le Hansard, vous vous apercevriez très tôt que très peu de députés, (s'il en fût un), furent moins "versatiles" que le "député de St-Boniface".

Il est vrai que je crois qu'un homme a le droit de changer d'opinions. Cependant, je n'ai jamais dit publiquement que j'avais ce droit...comme vous l'affirmez.

Vous répondez sans doute que j'ai appartenu à quatre partis politiques durant la période de deux ans. Est-ce vrai? Le croyez-vous vraiment? Auriez-vous décidé de vous joindre au Winnipeg Free Press pour le faire croire aux gens et détruire leur confiance à mon égard?

Si vous pensez que le Hansard n'en dit pas assez long, vous pouvez déterrer l'édition du 4 juin 1969 de la Liberté et le Patriote pour y lire l'article "M. Desjardins affirme ses convictions personnelles en matière de bilinguisme et d'unité nationale". Vous pourriez même apprendre que ma déclaration fut prononcée une semaine avant la convention de nomination du Parti Libéral de St-Boniface en vue des élections de 1969, et qu'elle fut répétée le soir même de la convention.

Vous pouvez lire le discours que j'ai prononcé auprès de mes électeurs lors de cette rencontre que j'ai convoquée afin de pouvoir leur expliquer les motifs qui me menaient à donner mon appui à M. Schreyer. Vous pouvez aussi lire toutes les déclarations que j'ai faites depuis sur le même sujet.

Parlons maintenant de ma "versatilité" par rapport à mon passage d'un parti politique à un autre. J'admets que toute cette affaire me causa plusieurs nuits blanches, et m'amena à scruter le fond de mon âme. J'ai pesé tous les arguments et éléments du problème et je ne peux pas dire que cela fut facile. Mais je demeure ferme sur ma décision.

Il eut été tellement plus facile et, sans doute, plus profitable, de passer au Nouveau Parti Democrate immédiatemment après l'élection; mais cela m'était impossible...(oops, j'allais parlé de conscience!).

Je ne voulais rien faire qui pût garder le gouvernement de M. Weir au pouvoir. L'organisation (establishment) Libérale parlait d'une coalition avec le parti de M. Weir. J'ai refusé d'y prendre part, et j'ai annoncé que je donnais mon appui à M. Schreyer.

J'ai pris cette décision après mûre réflexion et après plusieurs consultations. Vous pourriez laisser savoir à vos lecteurs que vous avez été l'un des premiers auprès de qui j'ai cherché conseil. Vous pourriez même leur révéler que vous m'aviez dit que ma tâche était toute tracée et que je n'avais qu'un choix. Peut-être avez-vous oublié cette visite? Je sais que vous avez nié publiquement que je vous avais visité...mais pensez-y bien!....allez au fond de "votre" conscience....pouvez-vous encore nier?

A cette époque, j'ai refusé de m'allier au N.P.D., et M. Schreyer n'a pas insisté. Je croyais vraiment que je pouvais donner mon appui à M. Schreyer sans qu'il fût nécessaire de changer de parti politique. J'ai gardé ma "carte libérale" et j'ai été présent aux caucus du gouvernement et non à ceux du N.P.D.. Certains membres de l'organisation libérale étaient mal-à-l'aise et ne me souhaitaient plus parmi eux. Evidemment, personne pouvait m'empêcher de croire au Libéralisme....le Libéralisme tel que je le concevais.

Je ne pouvais pas me dire Indépendant puisque je participais au caucus du gouvernement et que je donnais mon support à Schreyer. Je suis donc devenu un Démocrate-Libéral. Vous demandez ce qui me distinguait des membres du N.P.D.? Je pouvais quitter le caucus à volonté et parler ouvertement contre le gouvernement lorsque je ne pouvais pas approuver tel ou tel projet. M. Schreyer m'a reconnu ce privilège dès le début, bien que certains membres de son parti n'aimaient pas ça du tout! J'ai quitté le caucus, par exemple, lorsque le Bill 56 fut présenté d'une façon que je n'aimais pas (Assurances-Auto). M. Schreyer apporta des amendements au Bill qui l'a rendu "supportable". Hé, oui... on a discuté!

Voudrait-on que j'en aie honte? Pas du tout! Je sais exactement ce que j'avais dit que je ferais, et, à mon avis, les critiques qu'on m'a adressées n'étaient pas justifiables.

Le Premier Ministre voulait continuer à travailler avec moi. Il me fit son adjoint parlementaire, et pour une année entière je m'occupai de cet emploi en plus d'être le directeur du Secrétariat des relations culturelles fédérales-provinciales. Tout cela sans avoir reçu aucune rénumération, mais encore obligé de payer mes dépenses.

Les pressions sur moi s'intensifièrent. On m'accusa de faire ce dont on disait je n'avais pas le droit de faire. Lorsque moi-même et ma famille avons été assujettis à des insultes, j'ai annoncé que j'allais démissionner. Mon intention était de briguer et d'occuper le siège de St-Boniface comme Libéral Indépendant tout en supportant M. Shreyer. Ainsi je ferais taire les critiques. Vous vous souvenez encore de l'interview qui a eu lieu dans mon bureau avec vous?

Mais voilà que plusieurs de mes électeurs partisans, libéraux et autres, présentèrent des arguments contre mon intention. On craignait que mon geste ferait croire aux gens que je tentais de me donner plus de pouvoir et que je voulais diriger la province. M. Schreyer, lui aussi, m'a demandé de reconsidérer mon intention. Il pensait qu'une élection partielle, dans ces circonstances, se préparerait dans un climat de haine. Pour ces raisons, uniquement, je n'ai pas présenté ma résignation. Comme il fallait s'y attendre, je fus de nouveau la cible d'injures et d'abus.

Je ne fus pas réintégré dans le caucus du gouvernement. Je dois admettre qu'à partir du mois de septembre, j'ai vécu la période de ma vie la plus décevante. Etre fidèle au Premier ministre, et accomplir mon travail comme adjoint parlementaire et directeur du Secrétariat. Comme adjoint parlementaire, on s'attendait à ce que je donne mon appui au gouvernement; mais par contre, je n'avais rien à contribuer, à dire, dans la préparation des politiques. C'est aussi pendant cette période qu'est venu dans ma vie un événement personnel boulversant.

Le Premier ministre et moi-même avons beaucoup discuter du problème. Nous avons tenté d'établir des conditions et des mesures

Suite à la page 16

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l 'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée,

Gérald DORGE, Directeur

Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Tanscona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

Les premiers journaux francophones du Manitoba

Les fondateurs du MÉTIS connaissaient le métier

Suite du texte d'une conférence sur "Les premiers journaux de langue française du Manitoba" par le père Jean-Paul Aubry, O.M.I. Cette année marque le centenaire de la parution du "METIS" qui fut le premier des journaux francophones des provinces des prairies. Son "numéro-prospectus" fut publié à St-Boniface le 27 mai 1871.

III

Publié avec des moyens de fortune, le premier journal francophone du Manitoba ne sera pas pour autant une feuille de chou. Loin de là.

"Dès le premier numéro, écrit Donatien Frémont, on s'aperçut que le nouveau journal sortait de la main d'un homme de métier... Chaque numéro contiendra des articles clairs et bien pensés, écrits dans une langue sobre, relevée à propos de pointe spirituelle ou mordante" (surtout à l'endroit du "Libéral").

Et Frémont cite le jugement que le publiciste français Henri de Lamothe, venu au Manitoba en 1873, a porté sur le Métis: "Somme toute, affirme Lamothe, Le Métis est un petit journal très passablement fait, je dirai même infiniment mieux fait que la plupart de ses confrères des comtés ruraux du Bas-Canada. C'est peut-être parce que, à la Rivière-Rouge, la lutte étant nationale plutôt que politique, l'esprit peut s'élever au-dessus des mesquines questions de personnes, qui forment le plus souvent le fond des polémiques des journaux de l'Est; il y a tel article du "Métis", publié à propos de l'arrestation et du jugement de Lépine, qui pourrait, comme style et comme chaleur de sentiment, soutenir la comparaison avec bien des morceaux publiés en France dans des feuilles autrement renommées."

De fait, les principaux collaborateurs du "Métis" n'étaient pas n'importe qui et ils allaient jouer un rôle de premier plan dans l'histoire du Manitoba et même de la Saskatchewan.

a) JOSEPH ROYAL (1837-1902)

Le fondateur et directeur du Métis pendant 10 ans fut un jeune avocat de 34 ans, Joseph Royal, arrivé à la Rivière-Rouge en 1870, à l'invitation de Mgr Taché.

Traçons rapidement la carrière extraordinaire de cet homme trop peu connu.

Né à Repentigny (aujourd'hui St-Paul-l'Ermite), le 7 mai 1837, Joseph Royal fit ses études classiques et ses études de Droit à Montréal. Il pratiqua ensuite le droit dans l'étude de Geo.-Etienne Cartier. Il puisa son expérience du journalisme à la rédaction de "La Minerve" ainsi que dans le journal "L'Ordre" qu'il fonda avec d'autres jeunes "turques" conservateurs. Secrétaire particulier de Denis-Benjamin Viger, il lança également la "Revue Canadienne".

Un temps, traducteur adjoint à la Chambre des Communes (qui siégeait alors à Québec), Joseph Royal fut en outre le fondateur du "Nouveau Monde" dont il devint le premier rédacteur en chef.

Venu à la Rivière-Rouge à l'été de 1870, Joseph Royal allait y mener une carrière des plus remplies: avocat; député de St-François-Xavier ouest; premier président de l'Assemblée législative manitobaine; secrétaire provincial; ministre des Travaux Publics; procureur général; premier surintendant de l'Instruction Publique, même inspecteur d'écoles de l'Université de Manitoba; premier maire de la municipalité de St-Boniface; député fédéral de Provencher de 1880 à 1887; fondateur et directeur du Métis de 1871 à 1881. En 1887, Joseph Royal devenait lieutenant gouverneur des Territoires du Nord-Ouest à Regina. C'est à ce titre qu'il allait aider à préparer la formation de la province de Saskatchewan. De retour au Québec en 1893 il y reprit ses activités de journaliste et s'adonna en même temps à l'histoire. Il mourut inopinément en 1902.

b) JOSEPH DUBUC (1840-1914)

Royal allait avoir pour collaborateur assidu et éclairé, son collègue d'étude légale, "Joseph Dubuc", arrivé lui aussi à la Rivière-Rouge, en 1870, à l'âge de 29 ans.

Tout comme Royal, Dubuc avait fait du journalisme à "La Minerve" à laquelle il avait d'ailleurs continué à collaborer régulièrement, chaque semaine, depuis son arrivée à la Rivière-Rouge. Avec la fondation du "Métis", il cessa d'écrire au journal de Montréal et mit sa plume au service du journal manitobain.

Dubuc s'était lié d'amitié avec Riel au Collège de Montréal. C'est ainsi qu'en janvier 1870, Riel l'invita à venir l'aider dans le Nord-Ouest. Une nouvelle lettre de Riel, avril 1870 et une rencontre avec l'abbé Richot à Montréal finissaient par convaincre Dubuc à venir dans l'Ouest.

A la fin de décembre, lors des premières élections provinciales au Manitoba (24 circonspections pour 12,000 habitants) Dubuc était élu député.

En 1879 il devenait juge.

Un autre collaborateur du "Métis", J.-A. Larivière, lui aussi député provincial, devait prendre la direction du journal quand Royal fut élu député de Provencher aux Communes.

On peut le deviner, ces trois hommes appartenaient au même parti politique. Conservateurs convaincus, ils soutenaient la cause de la Confédération et étaient loyaux envers la couronne. Ils aimaient les Métis, voulaient leur progrès et leur avancement, défendaient avec ardeur et conviction leurs droits, étaient épris de justice et de bonne entente entre tous les groupes.

Il suffit de lire "Le Métis" pour s'en convaincre.

LE PROGRAMME DU METIS

PROSPECTUS

Sous la devise "Dieu et mon Droit", en première page de son numéro-prospectus du 27 mai 1871, "Le Métis" annonce "son programme".

L'objectif est clair, noble, élevé: "Le journal que nous fondons aujourd'hui est destiné à défendre "la bonne cause."

Pour les rédacteurs du Métis, il n'y a qu'une "seule cause" comme "il n'y a qu'une seule manière d'être droit et juste".

Concrètement, voici comment ils envisagent cette bonne cause:

1) Nous voulons "travailler au rétablissement de l'ordre et de l'autorité" dans cette jeune et vigoureuse province du Manitoba..."

2) Nous voulons "les mêmes droits et la même justice pour toutes les classes de citoyens..."

3) "Le Métis avertit les hommes politiques qu'il sera 'en faveur du gouvernement tant' que les ministres prouveront par leurs actes qu'ils sont sincères et veulent réellement le bien de tous: 'nous deviendrons ses ennemis' du moment que son incapacité, sa faiblesse, son incurie et son mauvais vouloir le rendra dangereux pour les intérêts sacrés dont il est chargé."

Quand on sait que ceux qui l'ont écrit étaient eux-mêmes députés et même du parti au pouvoir, ce paragraphe ne manque pas d'étonner pour son courage, son audace, sa franchise.

Jetant un coup d'oeil sur la province qui a "traversé des temps bien difficiles", Le Métis glisse "un mot d'éloge" à l'endroit de la "population native du pays": "elle a fait preuve durant tout ce temps d'une patience, d'une modération et d'un bon sens pratique qu'on trouverait difficilement ailleurs".

Cet "ailleurs", "Le Métis" ne le précise pas pour le moment, mais il ne tardera pas à dévoiler ce qu'il pense de l'Ontario orangiste qui continue à expédier ses agents de trouble du Manitoba.

Pour le nouveau journal, "le noeud de la situation" consiste..."à convertir" en institutions ou "lois durables" les principes de la constitution qui régit (le) Manitoba et à "cimenter et organiser ensemble" les intérêts épars et multiples qu'elle (la constitution a créés autour d'elle."

Le Métis reconnaît que "l'oeuvre de créer un gouvernement" est une tâche "laborieuse et compliquée" qui ne peut être accomplie que par l'étroite union du pouvoir et des citoyens."

Pour le moment "la Province a besoin de l'ordre: tout le monde a soif de la justice", déclare le prospectus. A l'autorité donc "d'agir avec modération, mais avec justice et énergies essentielles de la prospérité matérielle et de la périté matérielle et de la grandeur morale d'un pays".

Voilà, en résumé, le crédo politique du "Métis". Cela ne manque pas de grandeur. Ses auteurs font preuve d'une rare vision. Ils ont conscience d'avoir une mission à remplir: "bâtir un pays neuf sur les bases essentielles du droit, de la justice et de la bonne entente". Ces hommes ont conscience d'être des pionniers, des fondateurs.

Ils visent haut et loin. Ils souhaitent voir leurs compatriotes métis, anglais et canadiens (français) partager le même sentiment, le même idéal.

Royal et Dubuc ne sont pas pour autant des rêveurs; ils savent distinguer entre les réalisations immédiates et les programmes à longue échéance. Cela se résume au rétablissement de l'ordre et de l'autorité; à la justice pour tous; au respect et à la bonne volonté entre Métis et nouveaux venus (des immigrants d'Ontario pour la plupart).

(à suivre)

BRASSE ET CUIT

Il me fait plaisir de saluer mes nouveaux lecteurs, nouveaux car c'est la première chronique sous cette rubrique. Sitôt arrivé que déjà je vous quitte pour un stage de perfectionnement à l'étranger. Du Haut-Canada, je vous ferai signe.

* * * * * * * * * *

Lors du banquet de CKSB, un certain personnage politique (bien sûr) s'est levé pour offrir un toast à la reine. A qui ? On me dit que plusieurs personnes ont gardé la forme de leur chaise que leur corps avait épousée.

* * * * * * * *

Le personnel de CKSB, ancien et actuel, a vraiment fait un magnifique travail pour souligner le vingt-cinquième anniversaire de du poste. Yves Fortier affirme, avec un soupir, qu'un tel anniversaire ne doit pas revenir plus souvent. Il faisait plaisir de rencontrer ces gens qu'on entend sans voir.

* * * * * * * * * *

Les réunions convoquées par la ville de St-Boniface concernant le plan de fusion urbaine ne semblent pas des plus populaires. Quelque cent cinquante personnes assistèrent à la première et cinquante à la deuxième. C'est à croire que les gens veulent la fusion et supportent le gouvernement Schreyer ou bien que les gens soient indifférents. Après la troisième lecture du bill il sera trop tard pour protester et s'opposer.

* * * * * * * * * *

Un ami, débordé de travail, m'annonce au téléphone qu'il s'occupe à faire du reportage, c'est-à-dire qu'il reporte au lendemain le surcroît de travail qui s'empile sur son bureau. P'tit démon! Une autre hausse de taxe en vue pour du personnel supplémentaire.

Oeuvre d'Art

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MAURILLE ROCAN, du village de Somerset, au Manitoba, gérant,

TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 15 juillet 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour du mois de juillet, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU STANISLAS ALBERT GARIEPY, du village de St-Jean-Baptiste, au Manitoba, ouvrier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 9 juillet 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 1er jour de juin, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.

Procureurs de la succession.

Camporée 18-20 juin

Un "camporee" appelé "Boy Power in Action", sous les auspices des Boy Scouts of Canada, district de St-Vital, aura lieu du vendredi soir 18 juin au dimanche 20 juin, au parc La Barrière, près de St-Norbert.

Toute troupe scoute que cela intéresse peut se procurer les informations et les formules de demande en écrivant au Camporee Registrar, 148 Parkville Drive, St-Vital 8, Manitoba.

Sous le Trèfle d'or

Mme Madeleine Couillard, commissaire nationale des Guides Catholiques du Canada, accompagnée de Mme Annette Houle, trésorière nationale, toutes deux de Montréal, étaient parmi les guides du diocèse le jeudi 27 mai.

A cette occasion un souper-rencontre réunissant 40 chefs, y compris quelques aumôniers, eut lieu dans la salle paroissiale des Sts-Martyrs-Canadiens. Après le souper il y eut une séance de questions et réponses concernant la formation des jeannettes et des jeunes guides de 12 à 14 ans et de 15 à 17 ans. Mme Couillard répondit à chacune des questions avec beaucoup d'aplomb et recommanda aux cheftaines, bien qu'elles doivent être animatrices de leur unité, d'être en premier lieu des chefs. On discuta aussi du nouvel uniforme plus pratique que l'ancien puisqu'il est lavable et peut être porté en d'autre occasions sans l'insigne.

Mme Couillard fit connaître le nom des deux candidates du diocèse choisies pour participer au Camp Nature qui se tiendra au cours de l'été à St-Emile de Montcalm au Québec. Ce sont Mme Marcel Jameault, de St-Boniface, et Soeur Rachel Schaubroeck de St-Norbert. Mmes Couillard et Houle se rendront à Banff pour la réunion annuelle des Guides du Canada. En route elles visiteront les unités de Gravelbourg, en Saskatchewan et se rendront à Vancouver pour y visiter les unités de Maillardville.

Avis

Conformément à la Loi sur la Planification

LE PROJET DE PLANIFICATION DE ST-PIERRE 1971

AVIS est donné par la présente qu'un projet de planification désigné et connu sous le nom de "Le Projet de Planification de St-Pierre 1971" et destiné à s'appliquer à tout le Village de St-Pierre, a été préparé et remis pour examen au Conseil du Village de St-Pierre et dont les clauses sont:

(a) Protéger les propriétaires contre tout genre de développement indésirable;

(b) Etablir l'emploi des bâtiments, des édifices et du terrain;

(c) Fixer le site, la hauteur, le volume, la dimension et la construction des bâtiments et édifices, la dimension des cours, des terrains et autres espaces; le pourcentage d'un site où un bâtiment ou un édifice pourrait être érigé, et la densité de la population;

(d) Diviser la municipalité en districts de tels nombre, forme et superficie qui sembleraient les mieux appropriés à l'application de ces règlements et à leur mise en vigueur.

Une copie de ce "Projet de Planification" avec plans peut être examinée gratuitement aux bureaux du Village de St-Pierre au Manitoba, entre 9 h a.m. et 5 h p.m., du lundi au vendredi.

Toute représentation pour ou contre l'adoption du "Projet de Planification" doit être faite par écrit et déposée chez le secrétaire-trésorier du Village de St-Pierre avant le 14e jour de juin 1971. Ce jour ou après ce jour, on se propose de faire deuxième et troisième lectures en vue de l'adoption du règlement. Toute personne désirant se présenter devant le conseil du Village de St-Pierre pour appuyer ses représentations devra aviser le secrétaire-trésorier de son intention de le faire.

Si aucune objection n'est portée à la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement, le jour ou après la date à laquelle le conseil du Village de St-Pierre en fera deuxième lecture, le conseil pourra faire la troisième lecture du règlement et soumettre le "Projet de Planification" au ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pour son approbation et, ayant reçu cette approbation le "Projet de Planification" sera en pleine force et vigueur.

Après la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement par le conseil du Village de St-Pierre, et là où des objections auraient été posées contre la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement, ledit "Projet de Planification" et les documents s'y rapportant seront soumis au ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pour son approbation. Toute personne ayant adressé des représentations écrites contre la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement sera avisée de la décision du conseil du Village de St-Pierre et sera informée qu'elle pourra porter ses objections à l'adoption du "Projet de Planification" par écrit, à l'adresse du ministre du Développement urbain et des Affaires municipales en deçà d'une période de quatorze (14) jours suivant la date de la mise à la poste de cet avis.

Après avoir considéré ces représentations, s'il y en a, le ministre peut approuvé le "Projet de Planification" sans aucun autre avis à quiconque.

Le "Projet de Planification", ainsi approuvé par le ministre du Développement urbain et des Affaires municipales, entrera en pleine force et vigueur à la date et après celle à laquelle le règlement adoptant ce "Projet de Planification" passera en troisième lecture et sera adopté par le conseil du Village de St-Pierre.

On tiendra une assemblée publique à St-Pierre, à 9 h p.m., le 25e jour de mai 1971, dans le but d'expliquer aux personnes présentes les motifs et les dispositions du "Plan de Planification" et de répondre à leurs questions.

Mme C. Bourgeois
Secrétaire-trésorière
Village de St-Pierre

Une TENTATIVE D'APPROBATION de la première lecture du règlement fut faite le 1er jour d'avril 1971.

J. N. Whiting, directeur de la Planification

DÉCÈS

M. Albert GARIÉPY

A l'hôpital St-Vital, le 23 mai, est décédé M. Albert Gariépy, à l'âge de 71 ans, fils de Stanislas Gariépy et de Anna Clément, il naquit à St-Jean-Baptiste où il vécut toute sa vie. En 1922 il épousait Marie-Louise Guénette. De ce mariage naquirent trois enfants. Thérèse (Mme Allen McCuaig), de Alma, Qué., Léola (Mme David Marion), de St-Jean-Baptiste, et Léo de Radville, Sask. Son épouse mourut en 1930. Il convola en secondes noces avec Yvonne Lafond, en 1931. De ce mariage naquirent Noëlla (Mme Harry Davis), de Transcona, Olive (Mme Denis Fortier), de Letellier, Fernand et Denis, de St-Vital, Man., et Gilbert, ordonné prêtre en 1968 et maintenant aumônier de l'hôpital général St-Boniface.

M. A. Gariépy fut un charpentier pendant 45 ans et contre-maître pour Bockstael construction de 1941 à 1943. Parmi ses nombreuses constructions, mentionnons entre autres la salle paroissiale de Woodridge.

Des prières furent récitées le 25 mai au salon funéraire Desjardins par l'abbé Ubald Lafond, beau-frère du défunt. Le service funèbre fut concélébré en l'église paroissiale par Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire à St-Boniface, les abbés David Roy de St-Jean-Baptiste, Gilbert Gariépy, fils du défunt, Ubald Lafond, paroisse St-Eugène, St-Vital, Gilles Labarre, de Montréal, Noël Delaquis, Edmond Baril, Gérard Lambert et René Touchette de St-Boniface, Raymond Beaudry, d'Elmwood, Joseph Choiselat, de St-Adolphe, Marcel Toupin, responsable de la Catéchèse dans la Division Scolaire La Montagne, Paul Deschênes, de Ste-Agathe, Odilon Larochelle, responsable du Centre de la Pastorale du diocèse de St-Boniface, Raymond Roy, curé de la paroisse Cathédrale.

On remarquait au sanctuaire, un grand nombre d'autres membres du clergé. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient Sylvio, Ronald et Raymond Gariépy, Marcel Lafond, Lucien Guénette et Raymond Marion.

M. Jean-J. CHARRON

A l'hôpital de St-Vital, le 2 mai, est décédé M. Jean-Joseph Charron domicilié au 106 rue Horace. Il était agé de 80 ans.

M. Charron était originaire de Worcester, Mass. Il demeurait au Manitoba depuis 1911. Il fut au service du Canadien National pendant 42 ans comme agent-opérateur, prenant sa retraite en 1955. Parmi les endroits où il fut stationné on remarque St-Lazare, St-Laurent et Rivers. Il fut très actif dans la conservation de la faune au Manitoba.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Adolphe, Eugène, Raymond, tous de Winnipeg, et Philippe, de Montréal; deux filles, Mme E. E. Reid (Aldéa) de Winnipeg, et Jeannette, à la maison; 22 petits-enfants; un frère, Joseph-Arthur-Mercure, de Montréal.

La dépouille mortelle fut transportée à St-Lazare pour les funérailles et l'enterrement se fit dans le cimetière local.

REMERCIEMENTS

GARIÉPY (Albert) — Mme Yvonne Gariépy et sa famille remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, envois de cartes ou par leur assistance aux prières et aux funérailles à l'occasion du décès de M. Albert Gariépy. Un merci spécial à Mgr Hacault, Mgr Charles Empson, Mgr H. Lapointe et à tous les membres du clergé pour leur dernier hommage au défunt.

CHARRON (Jean-J.) — Mme Charron et ses enfants remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, envois de cartes, assistance aux funérailles ou par leur aide d'une façon ou d'une autre.

1975
Une année sainte pas comme les autres

CITÉ DU VATICAN — Le pape Paul VI vient d'annoncer que 1975 sera la 25e année sainte, une année sainte profondément différente des précédentes, en ce sens qu'elle se ressentira de l'aggiornamento décidé par le second concile du Vatican.

C'est ainsi que dans sa constitution apostolique "Indulgentiarum doctrina" (doctrine des indulgences), Paul VI a rénové la question délicate des indulgences, ou rémission de la peine temporelle due au péché pardonné. Cette question fut à l'origine de la rupture de Luther avec Rome au XVIe siècle.

L'indication des jours ou des années précises d'indulgence prévue pour les pèlerins venus à Rome pour l'année sainte disparaîtra dans sa forme ancienne. Jusqu'au dernier jubilé qui eut lieu en 1950, sous le pontificat de Pie XII, des indulgences précises récompensaient les pèlerins visitant certains sanctuaires, récitant certaines prières, ou baisant certains objets.

Les 15 visites aux quatre basiliques patriarcales de Rome, obligatoires pour obtenir l'indulgence plénière en 1300, et réduites à 10 en 1950, se limiteront à une seule en 1975, mais avec une plus grande participation du fidèle. Plus généralement, l'indulgence accordée sera proportionnée à la sincérité du pèlerin plutôt qu'au nombre de rites qu'il accomplira.

C'est la pénitencerie apostolique qui sera chargée de préparer l'année sainte 1975. Elle est dirigée maintenant par le cardinal romain Giuseppe Ferretto, 72 ans, grand pénitencier. Vers lui se tournent tous les confesseurs dans le monde, lorsqu'ils ne peuvent absoudre une faute trop grave. Il décide sans connaître les noms, est assisté d'un tribunal et est également juge en matière d'indulgences dans certains cas solennels.

D'ores et déjà, la pénitencerie apostolique se préoccupe de retenir des confesseurs polyglottes pour les millions de catholiques qui viendront à Rome en 1975.

L'année sainte 1975 sera inaugurée par le chef de l'Eglise dans l'après-midi du 24 décembre 1974. Après la lecture de la bulle spéciale, le souverain pontife attaquera, avec un ciseau, la maçonnerie fermant la porte sainte de Saint-Pierre entre chaque jubilé.

L'officiant sera-t-il encore Paul VI? Ce dernier aura alors 78 ans, soit trois années de plus que l'âge normal de la retraite fixé par le concile pour les évêques. Selon un familier du pape, ce dernier décidera de rester en fonction selon son état de santé à l'époque.

Le premier jubilé fut proclamé en 1300 par Boniface VII. Clément VI réduisit l'intervalle de 100 ans à 50 ans. Urbain VI à 33 ans, enfin Paul II, en 1470, à 25 ans.

Le camping et les vacances estivales

La popularité du camping dans tous les milieux sociaux a provoqué une augmentation de la quantité et de la variété des accessoires de camping vendus sur le marché. Les campeurs qui en ont les moyens peuvent acheter ce qu'il y a de mieux. Ceux dont les moyens sont plus limités doivent chercher à obtenir le maximum pour l'argent dépensé.

La grande variété de l'équipement de camping passe des petites tentes aux véhicules massifs, genre autobus, que l'on appelle "maisons roulantes", et qui peuvent coûter $12,000 ou davantage. Ces maisons peuvent avoir la climatisation, la télévision en couleur et tout autre accessoire de luxe de ce genre, qui s'alimente à une génératrice comprise dans l'équipement de la maison. On trouve aussi des caravanes rigides ou pliantes, des camions-roulottes, des autobus scolaires transformés et bien d'autres.

Toute personne qui désire commencer à faire du camping ou qui voudrait changer d'équipement devrait se rendre compte des avantages et des inconvénients de chaque type d'équipement de camping. Même la plus somptueuse maison roulante a ses inconvénients, en raison de sa taille et de la difficulté relative à la manoeuvrer. Sur la grand-route, la maison roulante présente de grands avantages et elle procure le maximum de confort au camping, mais elle a de gros inconvénients qu'un autre genre d'équipement n'a pas. En effet, ces maisons roulantes ne sont guère faites pour explorer les pistes panoramiques ou pour aller faire quelques courses à l'épicerie la plus proche. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir une de ces maisons remorquer une petite automobile, pour compenser son manque de souplesse. Les camions-roulottes présentent le même genre d'inconvénients bien qu'ils ne soient pas aussi massifs que les maisons roulantes.

L'ensemble automobile-caravane n'est pas aussi luxueux qu'une maison mobile, mais il est plus maniable. On peut détacher la caravane et la laisser sur le terrain de camping, tandis que l'on prend la voiture pour faire des promenades d'une journée. La famille qui a une caravane peut faire des randonnées ainsi chaque jour et rayonner facilement autour de son "quartier général". Certains campeurs passent toutes leurs vacances à explorer ainsi plusieurs régions.

Choix de remorques pliantes



Bien que les remorques pliantes ne représentent qu'une seule catégorie dans tout l'équipement de camping, on trouve un choix considérable de modèles, à des prix variés. Les petites tentes-remorques à quatre places peuvent ne coûter que $300. D'autre modèles luxueux, à toit rigide, qui comprennent tout un équipement incorporé, et à huit places, peuvent coûter jusqu'à $2,500 ou même davantage. Les accessoires compris dans ces modèles luxueux peuvent inclure un fourneau au gaz propane ou un réfrigérateur électrique, une glacière, un réservoir à eau comprimée, un raccord pour obtenir l'eau de la ville, un évier, des toilettes chimiques, une douche, un chauffage au propane avec thermostat, des freins sur la remorque, une porte jalousie du genre de celle des maisons d'habitation.

Pourquoi choisir une tente remorque?

Quels sont leurs avantages et leurs inconvénients, si on les compare aux autres genres d'équipement? Les possibilités les plus populaires en dehors des tentes-remorques sont les tentes, au bas de l'échelle, et les caravanes au haut de l'échelle.

Les tentes - comparées aux tentes remorques

Bien que les remorques les meilleur marché coûtent davantage que les tentes les plus chères, les personnes qui ont déjà une tente ou qui ont l'intention d'en acheter une trouveront utiles les comparaisons suivantes:



Avantages des tentes-remorques par rapport aux tentes ordinaires

* Se montent au-dessus du sol
* plus faciles à monter et à démonter
* moins de travail d'empaquetage et de dépaquetage dans l'auto
* couchettes de mousse de plastique plus confortables
* place de rangement dans la remorque
* niveau égal du sol même sur un terrain en pente.

Les remorques pliantes par rapport aux roulottes

Dans les tentes-remorques et les roulottes du même prix, la seule différence est que la roulotte a des armoires et de la place de rangement vers le haut. Certains modèles pliants comprennent même une armoire à vêtements de taille normale qui se plie à l'horizontale pour le voyage. La plupart des accessoires et appareils disponibles dans les roulottes peuvent être installés dans les modèles pliants. Les avantages et les inconvénients de ces deux types d'équipement dépendent donc de la qualité propre à chaque modèle.

Avantages des remorques pliantes à toit rigide par rapport aux roulottes

* Plus faciles à remorquer
* plus légères
* moins d'effet produit par le vent à l'avant et sur les côtés
* plus grande vitesse de croisière sans danger
* meilleure vue à l'arrière
* plus facile à manoeuvrer
* exigent attelage moins compliqué
* assez légères pour être remuées à la main
* plus d'espace que dans les roulottes de même prix
* plus faciles à mettre en dépôt en hiver
* davantage de fenêtres avec jalousies pour le beau temps.

Avantages des roulottes par rapport aux remorques pliantes à toit rigide

* Pas de montage ou de démontage
* place disponible immédiatement, avantage pour le repas de midi ou en cas de mauvais temps
* placards et place de rangement vers le haut
* parois isolées, avantage par temps frais, permet de camper plus tard dans l'année
* résistent mieux "aux ours"
* se verrouillent plus solidement
* matelas plus épais
* meilleure insonorisation
* pas de toile, un avantage par temps de pluie.

Toit de toile ou toit rigide

Les remorques à toit rigide semblent coûter de $100 à $150 de plus que celles à toit de toile. Le principal avantage des modèles à toit rigide est qu'ils résistent mieux à la pluie et qu'il faut moins de temps pour les monter et les démonter. Un toit de fibre de verre, de plastique ou d'aluminium doit être plus imperméable qu'un toit de toile si la pluie tombe drue. De plus, le toit rigide protège mieux l'intérieur de la remorque pendant les opérations de montage et de démontage. On évite aussi, avec les toits rigides, d'avoir à plier la toile volumineuse et trempée, s'il faut lever l'ancre à cause de mauvais temps.

Sécurité

Toute voiture qui traîne une remorque est moins stable et plus dangereuse qu'une autre. Avec toute la famille et tout l'attirail de camping dans la voiture et, en plus, la remorque à tirer, le poids que les pneus et surtout les freins doivent supporter est considérablement plus grand. La tâche du conducteur est en outre rendue plus difficile en raison de la longueur de la voiture et de la remorque, ainsi que de la diminution de la visibilité à l'arrière. Il doit donc se rendre compte de tout cela et modifier sa façon de conduire.

Sur l'autoroute, tout conducteur doit:

* garder une vitesse légèrement inférieure que celle qu'il ferait sans remorque (vitesse maximum recommandée: 60 m/h)
* calculer plus de temps pour dépasser un autre véhicule. L'accélération est ralentie à cause du poids, il faut plus de place pour regagner sa file en raison de la longueur de la voiture ajoutée à celle de la remorque
* se préparer à un plus grand effet d'oscillation dû au vent lorsqu'il dépasse un gros véhicule, en raison de la plus grande surface (voiture et remorque)
* aider les autres conducteurs en laissant passer les véhicules plus rapides, en utilisant la file réservée aux véhicules plus lents, ou aussi les bas-côtés de la route, pour éviter que la circulation ne s'agglutine derrière lui. La plupart des conducteurs professionnels suivent ces règles
* calculer davantage de temps pour s'arrêter. Voiture et remorque ont besoin d'une plus grande distance pour s'arrêter, à moins que la remorque n'ait des freins.

Ce n'est qu'en sachant ce que vous voulez que vous trouverez le modèle dont vous tirerez le plus de satisfaction.

Extraits tirés d'un article de K.G. Shipley. Le Consommateur canadien, mai-juin, 1971.

Bombe aux asperges

Bombe aux asperges et au fromage hollandais

Genre soufflé, cette casserole de légume et de fromage importé de Hollande accompagne délicieusement votre rôti préféré. Si désiré, les asperges fraîches peuvent être remplacées par du brocoli frais.

10 oz. de fromage importé de Hollande Gouda ou Edam en cubes de 1/4 de pouce
1 lb. d'asperges fraîches, en boîte ou congelées, de 1/2 pouce de longueur
4 oeufs
1/2 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1 tasse de chapelure de biscuits soda
1 c. à table de beurre fondu

Bien battre les oeufs. Ajouter le sel, le poivre, la chapelure de biscuits soda, le piment doux, le lait, les asperges et le fromage importé de Hollande. Verser ce mélange dans une casserole de 1-1/2 à 2 pintes et arroser de beurre fondu. A découvert, cuire dans un four à 350oF. durant 30 à 45 minutes. 6 portions.

Cette casserole peut se préparer à l'avance en ne l'arrosant de beurre fondu qu'au moment de la cuisson OU peut être cuite à l'avance et réchauffée par la suite.







Éditorial de la Saskatchewan

Toujours prêt!

La semaine dernière, nous avons reçu la visite de quelques vieux amis du Scoutisme. Que venaient-ils faire à Gravelbourg? Une visite à l'occasion d'une tournée dans l'Ouest canadien dont le principal motif est de relancer le Scoutisme de langue française dans nos régions.

Ce mouvement, naguère florissant il y a quelques années, est tombé en décadence. Il ne reste plus qu'une troupe et une meute de langue française à Ferland.

Ensemble, nous avons évoqué des souvenirs et des amis communs: Le Commissaire Dubé et l'abbé Juneau de St-Boniface; les camps-rallyes de St-Paul, Alberta, en 1964 et à Maillardville, Colombie-Britannique, en 1968.

Ces souvenirs évoqués, nous en sommes venus à discuter des possibilités de renaissance du mouvement. Tâche énorme, presque insurmontable, et pourtant.

Le Scoutisme est très exigeant. Il exige un engagement absolu de la part des adultes. Cela demande de la bonne volonté, du dévouement. A tous ceux dont le plus grand souci est encore la "cause française", l'engagement dans le Scoutisme donne l'occasion de traduire en actes leurs sentiments.

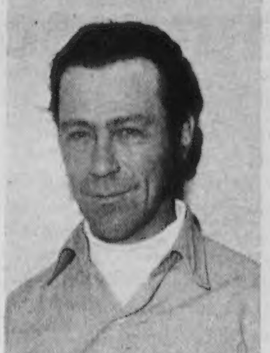
Le Scoutisme? De l'animation sociale avant la lettre, car il agit en plein dans cette jeunesse qui ne demande qu'à suivre les adultes pour autant que nous voulions bien nous intéresser à elle, à ses problèmes et à ses aspirations.

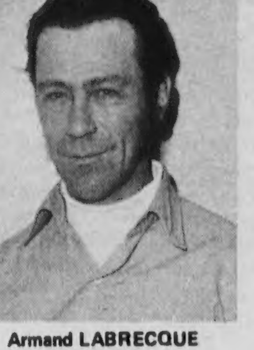
Il faut penser à former et à assurer notre relève plus tard. Le fossé entre les générations est une expression vide de sens en termes de scoutisme. Ce mouvement apprend à l'individu à diriger et à agir avec d'autres. Il "décontracte". Le Scoutisme? C'est l'école de la franchise, du courage et de l'abnégation, des qualités trop peu enseignées de nos jours, même dans les manuels de catéchèse.

Foi, espérance et charité: vertus théologales. Franchise, courage et abnégation: vertus humaines, les trois grandes vertus du Scoutisme. Et ces trois vertus enseignées et inculquées en français feront des francophones d'excellente qualité, ce qu'il faut pour survivre et s'épanouir.

Marcel MOOR.

moniteur





Armand LABRECQUE
Saskatoon rural

monitrice

Alice HOUNJET
Saskatoon rural

moniteur



Emile CREURER
St-Brieux

monitrice



Suzanne CREURER
St-Brieux

La région rurale de Saskatoon

La région rurale de Saskatoon est sans contredit la région centrale de l'A.C.F.C.

Le noyau même de cette région est formé de trois centres qui forment presque un triumvirat, soit Vonda, Prud'homme et St-Denis, localités très rapprochées, à fort pourcentage francophone, et dont les activités, tout autant que les problèmes, sont intimement liées. St-Denis est de ces trois centres le plus homogène au point de vue canadien-français, avec une population de près de 200 âmes, tandis que l'on compte à Prud'homme et Vonda environ 50% de francophones sur les 300 à 320 habitants de chacun de ces deux centres. Après bien des discussions et négociations entre les parents de ces trois centres, il fut enfin possible de régionaliser à Vonda, une école "désignée".

La culture mixte est la source principale de revenus de ce secteur, où sont établis quelques-uns des fermiers de langue française les plus importants de la province.

En direction du nord-ouest, trois autres centres francophones sont espacés sur la carte de cette région, soit Saint-Brieux, Saint-Front et Périgord.

St-Brieux, dont le nom rappelle l'origine bretonne de ses pionniers, compte 600 francophones sur une population totale de 800 habitants. Malgré l'enseignement du cours supérieur de français de l'A.C.F.C. à l'école de St-Brieux, fréquentée par 350 élèves, les jeunes semblent atteints par les ravages de l'anglicisation, ce qui s'explique peut-être par l'absence, actuellement, d'activités en français dans ce centre.

A St-Front, les relevés démographiques indiquent 55 familles francophones sur les 63 familles de ce village. Le phénomène assez général de l'exode rural des jeunes vers la ville contribue là aussi à l'anglicisation des jeunes dans ce village relativement isolé. La situation n'est guère différente à Périgord, où l'influence des francophones est assez faible.

L'autre centre francophone de la région rurale du Saskatoon, Marcelin, est situé à l'extrême nord-ouest de la région. Autrefois, très actif, ce centre a perdu de sa vigueur et ne compte plus que pour peu sur la carte des activités francophones de ce secteur.

Toutefois, l'organisation progressive d'activités culturelles françaises à l'échelle provinciale semble favoriser un regain d'intérêt qui aura sans doute ses heureuses répercussions dans ces différents centres. Le voyage-échange De Margerie sera assurément l'une de ces activités qui permettra de sensibiliser davantage la jeunesse du Saskatoon rural à son appartenance au groupe francophone.



Muriel PAINCHAUD
Prud'homme

Estelle LÉVESQUE
Prud'homme



Gérald BEAUREGARD
Prud'homme

Programme bilingue à la Faculté d'Éducation du Campus de Regina

Les étudiants inscrits à la faculté d'éducation pourront désormais obtenir un baccalauréat avec mention bilingue. Il s'agit d'un cours bilingue à l'intérieur même de la faculté. Ce cours d'adresse aux étudiants ayant opté pour une concentration en français dans l'un ou l'autre des programmes sui-



Simon LEBLANC
St-Denis

DAMES DE L'AUTEL ET FFCE DE REGINA

Les Chevaliers de Colomb félicitent le nouvel exécutif des Dames de l'Autel de la paroisse qui se compose comme suit: présidente, Mme Marthe Platana; vice-présidentes, Mme Béatrice Braconnier et Léona Vertefeuille; secrétaire, Mme Lilliane Toupin; trésorière, Mme Cécile Duperreault; conseillères, Mmes Marguerite Wolbaum, Gertrude Brière, Cécile Loiselle, Joliet Langlais et Mlle Lucienne Faubert; publicité, Mme Jacqueline DeCorby; surveillante aux banquets, Mme Louise Paradis; visites aux malades, Mme Anita Gatin; vente de cartes pour toute occasion, Mme Marguerite Wolbaum. Ils félicitent aussi le nouvel exécutif de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises; présidente, Mme Jeanne d'Arc Lallier; sec.-trés., Mme Lilliane Austin; conseillères, Mme R. Pinsonneault, (éducation), Sr Carmelle St-Pierre (comité spirituel), Mmes Thérèse Laberge et Lucie Lambert.

P.K.

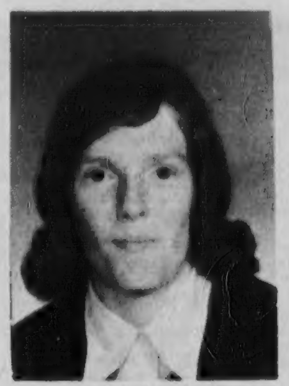

Claire LOISELLE
Vonda


Jeannette KERBRAT
Saskatoon rural


Alice BUSSIÈRE
Vonda


Lucie DENIS
Vonda


Denise LABRECQUE
St-Denis


Lorette LE GATT
St-Brieux

vants : cours de quatre ans, baccalauréat général, et cours pour étudiants possédant déjà un baccalauréat ès arts. Pourcentage des classes en langue française : minimum 40; maximum 60.

Il est aussi requis de suivre deux classes enseignées en français, mais dans un département autre que celui des langues modernes.

Les étudiants désireux d'obtenir un baccalauréat en éducation avec mention bilingue pourront s'inscrire à ce programme dès cet été.

Benoit Paris, O.M.I.
Professeur agrégé
Campus de Regina

Voyage-échange De Margerie

Peu de noms auraient mieux convenu au voyage-échange de la région du Saskatoon rural que celui de Antonio De Margerie, bien qu'il existe dans cette région d'autres personnalités dont le nom est aussi intimement lié à la cause française en Saskatchewan, tels les Denis, par exemple.

Antonio De Margerie fut l'une de ces figures de proue, l'un de ces bâtisseurs infatigables à qui l'A.C.F.C. doit beaucoup. Chef du secrétariat de l'A.C.F.C. pendant vingt-cinq ans, alors que le secrétariat était situé chez lui, à Vonda, M. De Margerie fut pendant tout ce temps l'âme dirigeante de l'A.C.F.C. Chacun peut témoigner aussi de son souci de ménager, autant que faire se peut, l'argent de l'A.C.F.C. péniblement fourni par des chefs de famille qui allaient jusqu'à se priver du nécessaire pour soutenir leur association, fondée pour organiser la lutte sur le plan scolaire.

C'était l'époque héroïque, où les déplacements étaient difficiles, les réunions espacées, et où il fallait tout bâtir, et spécialement la radio française en Saskatchewan. Avouons-le, c'est grâce à des hommes de ce courage et de cette trempe - des hommes qui étaient des géants dans notre groupe - que nous parlons encore français en Saskatchewan. Oui, les jeunes du voyage-échange du Saskatoon rural ont posé un geste qui les honore en choisissant le grand nom "De Margerie" pour leur groupe.


Maurice HOUNJET
Prud'homme


Jocelyne CREURER
St-Brieux

Ce qui bouge à l'A.C.F.C.

* Le 1er juin, le comité exécutif de l'A.C.F.C. tenait sa réunion mensuelle régulière à Regina. Il fut décidé de demander une rencontre à Regina avec l'honorable Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, et M. P.-E. Larose, au sujet de la part reçue par la Saskatchewan de la subvention fédérale accordée pour la promotion du français dans nos écoles.

M. A. Dubé de Regina, vice-président du secteur sud de l'A.C.F.C., a été désigné pour représenter l'A.C.F.C. au colloque culturel de Sherbrooke, Québec, du 13 au 20 juin 1971. M. René Rottiers assistera à ce même colloque en qualité de membre du Comité Interprovincial de Diffusion de la Culture.

Le rapport sur les districts bilingues proposés a été accepté, avec la recommandation que les autres districts bilingues possibles soient promulgués après le recensement et que les vil-

suite à la page 10


Francine THOMAS
St-Brieux

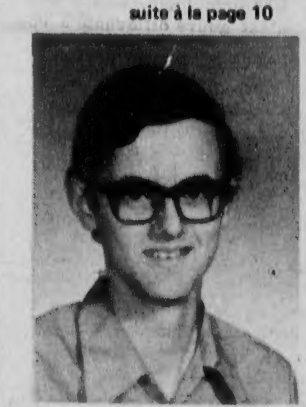
Gérard PION
Saskatoon rural


Bernadette CREURER
St-Brieux



Cécile HOUNJET
Prud'homme


Alice FONTAINE
Prud'homme


Bernard DUBÉ
Saskatoon rural



Jocelyne DENIS
St-Denis


Bertrand BUSSIÈRE
Vonda


Simone RIVARD
Saskatoon rural


Bernard FERRÉ
St-Brieux


Jocelyne HAMOLINE
Saskatoon rural

Ce qui bouge...

les soient, elles aussi, reconnues comme districts bilingues.

Mlle Gertrude Wolensky, de Regina, a été désignée comme candidate de l'A.C.F.C. pour participer au programme "Contact Canada".

Plusieurs rapports ont été soumis: animation-loterie-voyages-échanges - activités culturelles.

L'étude de la préparation du Rallye provincial de novembre 1971 a été entreprise.

* Activités culturelles: le marionnettiste Germain Boisvert a présenté son spectacle de marionnettes le 1er juin à Prince-Albert, le 2 juin à Saskatoon, le 3 juin à Ponteix, le 4 juin à Ferland et Willow-Bunch, et le 7 juin à Bellegarde et Storthoaks.



Thérèse-Louise Pion de Saskatoon, vient de gagner une belle bicyclette qu'elle étrenne sur la photo en compagnie d'Oncle Roger, (Roger Lavallée) de CFNS.


A C.F.N.S., la fête annuelle des jeunes auditeurs de l'"Oncle Roger" a eu lieu le mercredi 3 juin dans un studio de la bibliothèque municipale de Saskatoon. Sur notre photo, Sylvie Lepage, de l'école de Vonda-St-Denis, dirige l'exécution de "Une négresse", chanté par un groupe de sa classe sous l'oeil intéressé et amusé de Soeur Maria, titulaire de cette classe.

LE DR HAMELIN

Une personnalité marquante de l'histoire de North Battleford

"A chacun son nid est beau", dit-on avec beaucoup de véracité. Mais il me semble que c'est enrichissant de visiter le nid des autres. Voilà ce que feront cet été près de cinq cents jeunes de deux provinces, le Québec et la Saskatchewan, dans le cadre des voyages-échanges mis sur pied par le Secrétariat d'Etat. Cette réponse si enthousiaste, nous la devons en grande partie à des animateurs d'expérience de la trempe de M. Jean-Marie Massé des "Jeunes Voyageurs" du Québec, et une organisation formidable dans la Saskatchewan française poussée par un agent de liaison, M. Raymond Marcotte, qui a foi en l'avenir, et un secrétaire de notre A.C.F.C., M. René Rottiers, qu'aucun obstacle ne peut décourager. Ils ont su insuffler cet esprit aux quatre coins de notre Province.

C'est ainsi que la Région No 1, celle de North Battleford, se mit à l'oeuvre pour réaliser elle aussi un voyage-échange pour ses jeunes. Profitant d'une suggestion offerte par notre responsable, nous avons décidé de mettre notre voyage sous le nom d'un pionnier dont le souvenir reste toujours vivant dans le peuple de notre région: le Docteur Hamelin.

On sait bien peu de sa vie, mais suffisamment pour y découvrir un homme qui a excellé dans tous les domaines. Né dans la province de Québec, c'est là qu'il fit ses études pour en arriver à un doctorat obtenu à l'Université Laval en 1911. Il choisit l'Ouest canadien comme champ d'activité. Il chercha toute sa vie à être une compétence dans le domaine de la médecine. Il fut un pionnier des chirurgiens à North Battleford. Ses confrères reconnurent ses efforts; vers 1949, ils le nommèrent président du Collège médical de la Saskatchewan.

Sa profession lui permit bien des contacts avec le peuple. Aussi, mit-il ses talents et son grand dévouement au service des nobles causes: sa ville, son pays, sa race, sa religion. On parle encore de lui comme d'un grand promoteur du sport du hockey et de la balle au camp à North Battleford. Il voulait le développement de sa ville, et il s'intéressa à toutes les activités. Il arriva même en 1940 à devenir conseiller de la ville; il demeura à ce poste pour plusieurs années. Il servit son pays également en donnant quatre ans de sa vie sur les champs de bataille durant la grande guerre de 1914. De retour à North Battleford, il fut un membre actif de la Légion. Pendant la période de la crise financière du pays en 1929, on ne peut compter tous les services qu'il rendit gratuitement à tout le monde sans distinction.

Mais il avait un faible, autrement dit un attachement bien sincère à ceux de sa race. Il devint vite membre de l'A.C.F.C. (Association Culturelle Franco-Canadienne) qui fut fondée à Duck Lake en 1912, et y donna tout son appui. Il fut pour ses compatriotes un conseiller et un guide sûr.

Le Docteur Hamelin était fier de sa foi. Il aimal'Eglise et ses représentants sur la terre: les prêtres, les religieuses. N'est-ce pas lui qui fit venir les Soeurs de la Providence, en 1913, pour diriger l'hôpital de la ville? Il se joignit aux membres fondateurs des Chevaliers de Colomb de North Battleford; durant les années de dépression, on le vit assumer à lui seul de payer toutes les cotisations des membres retardataires. Aussi est-ce à juste titre que le conseil canadien-français s'est fondé en 1966 sous le titre de "Conseil Docteur Hamelin".

Ce fut une figure si attachante qu'il est passé à la postérité dans notre milieu. Aussi sa maison fut-elle choisie par le groupe canadien-français pour être transportée dans le village des pionniers du "Western Museum" à North Battleford, afin d'y représenter les pionniers de l'élément canadien-français. Voilà quelques-unes des raisons qui ont motivé notre choix de faire revivre encore chez nos jeunes la belle personnalité du Docteur Hamelin.

Le centre médical Seine...

suite de la page 1

Or, voici que, vers la même date, le Ministère provincial de la Santé et du Développement social faisait part au Centre médical de Ste-Anne de ses intentions de décentraliser ses services communautaires de Winnipeg et d'en établir près des hôpitaux régionaux, par exemple près de l'hôpital de Ste-Anne pour desservir le sud-est de la province.

Les médecins devaient donc choisir: ou poursuivre leur projet et construire sur le terrain déjà acquis, ou bien acheter un autre terrain près de l'hôpital et y établir un Centre plus vaste.

Gardant toujours en tête le bien de la communauté, les médecins acquiescèrent à la demande du gouvernement et ils se lancèrent dans le nouveau projet qui coûtera $135,000.

La nouvelle bâtisse comprendra huit salles d'examens, cinq chambres de consultation, des installations pour un dentiste (ce dernier s'installera avec sa famille à Ste-Anne le 1er octobre prochain) et une pharmacie.

Le gouvernement voudrait regrouper sous un seul conseil d'administration tous les services existants déjà à Ste-Anne tels que le service sanitaire de médecine préventive, les institutions hospitalières, foyer, Villa Youville, hôpital, les services de diagnostique et de laboratoire, le service dentaire, le service social, et plus tard, les services sociaux, l'agence matrimoniale, les services auxiliaires, etc.

Il s'agirait éventuellement d'intégrer tous les services sous un système de subventions "per capita".

Le Centre Médical Seine dessert, à l'heure actuelle une population de 15,000 personnes: à l'est jusqu'au lac Falcon, à l'ouest jusqu'à Ile-de-Chênes, et au nord de Steinbach jusqu'à St-Boniface. Il comprend 5 médecins compétents et complémentaires qui ont fait beaucoup pour attirer des établissements communautaires à Ste-Anne. Le Centre emploie huit femmes de l'endroit à plein temps, plus une à temps partiel.

N'eût été la ténacité du Dr Pat Doyle, Ste-Anne ne serait encore aujourd'hui qu'un petit canton. Mais aujourd'hui Ste-Anne est appelé à devenir un grand centre muni de toutes les commodités modernes.

La Chambre de Commerce et les citoyens de Ste-Anne profitent de l'occasion de la construction d'un nouveau centre médical pour saluer les cinq médecins et leur souhaiter bonne chance.

STE-AGATHE

Lors de la dernière assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques, le 31 mai, eurent lieu les élections du nouvel exécutif qui se compose maintenant comme suit: Mme Léa Dorge, présidente pour son second terme; Mme Emilienne Nolette, secrétaire; Mme Marcelline Pilon, trésorière; Mmes Claudette Lemoine et Martha Levesque, comité spirituel; Mme Denise Gagnon, éducation; Mmes Agathe Grafton et Odile Pilon, comité social.

Les responsables du Centre récréatif et culturel de Ste-Agathe ont été très satisfait du succès de la journée de loisirs du dimanche 30 juin. Tous se sont bien amusés dans une ambiance vraiment amicale.

L'inauguration d'un terrain de balle au camp chez M. Camille Courcelles a eu lieu le dimanche 6 juin. On compte bien que des joutes se tiendront tout au cours de l'été.

Les impressions du président...

suite de la page 3

Est-ce que certains groupes de parents se sont présentés à vos réunions?

Non, personne.

La Division unitaire de la Montagne, cette toute jeune, débute d'une façon assez mouvementée.

Ça augure mal, même très mal. On avait des espoirs d'améliorer nos programmes à tous les points de vue et surtout au point de vue français. On va manquer de professeurs. Il faudra remplacer les Frères, s'ils partent.

Est-ce que les victimes du sort seront une perte pour Saint-Claude?

Ce sont des types très dévoués. Ils ne comptent pas leur temps. Ils travaillent sans cesse pour les élèves bien sûr, mais aussi pour la population en général.

Quelle serait la population de St-Claude?

Je dirais environ quinze cents: 80% de francophones et 20% d'anglophones.

Alors d'où vient le malaise?

C'est vraiment dommage que la difficulté vienne des francophones.

Croyez-vous que le fait que les Frères soient des religieux y soit pour quelque chose dans la situation actuelle?

Je ne crois pas.

Toutefois, qu'ils soient professeurs canadiens-français, qu'ils aient un programme déterminé pour promouvoir le français semble peser contre eux?

Oui. On les accuse de vouloir aller trop rapidement pour établir le programme de français. Pourtant jusqu'ici, ils n'ont pas eu la chance d'établir aucun programme. Ce sont des choses qui se disent, mais il n'y en a pas eu de programme. Alors pourquoi les accuser d'aller trop vite? Naturellement, les Frères essaient d'avoir une atmosphère française dans l'école, mais c'est dans le général, en dehors des cours. Bien sûr, ils donnent quelques cours en français. C'est le programme scolaire et pas plus.

En somme on accuse les Frères d'un geste qu'ils n'ont pas posé.

Ils n'ont jamais eu la chance! C'est là la difficulté. Pour avoir plus de français au secondaire, il en faut à l'élémentaire. Autrement il ne peut avoir amélioration et c'est dommage.



M. Philippe Teillet, fils de M. et Mme Roger Teillet autrefois de St-Boniface et aujourd'hui d'Ottawa, vient d'obtenir un baccalauréat ès Sciences physiques de l'Université d'Ottawa. M. Teillet poursuivra ses études de maîtrise à l'Université de Toronto. Il fit ses études primaires à l'école du Précieux-Sang et ses études secondaires au Juniorat de St-Boniface.

LA BROQUERIE

MEDAILLE VANIER

Les paroissiens de La Broquerie désirent rendre hommage à leur curé, M. l'abbé F. Juneau, qui a été décoré de la médaille Vanier remise au nom de Son Exc. M. Roland Michener, gouverneur général et Chef Scout du Canada. Cette médaille lui fut présentée par M. l'abbé Raymond Larochelle, aumônier de l'Association, lors de l'inauguration du Camp Juneau, à Richer, le dimanche 30 mai dernier.

Les paroissiens sont honorés du fait que ce camp fut ainsi nommé en reconnaissance des nombreuses années de dévouement de leur curé pour le développement du scoutisme francophone et catholique dans la région.

La troupe scoute et la meute louveteaux de La Broquerie, leurs chefs et cheftaines ainsi que leurs parents avaient le plaisir d'assister à ce ralliement Scout du district de St-Boniface. Félicitations à tous et voeux de bon succès pour l'avenir du scoutisme.

Félicitations à M. Ronald Bisson du Collège de Saint-Boniface, qui a gagné la médaille d'or lors de la collation des diplômes de l'Université de Manitoba cette année. L'an dernier la bourse Isbister était décernée à ce jeune canadien-français, natif de La Broquerie.

MALADES

Prompt rétablissement à tous les malades de la paroisse, particulièrement à Mme Marie-Louise Vielfaure, Mme Henri Boisjoli et M. Elas Gauthier, patients à l'hôpital de Ste-Anne.

ST-MALO

Le dimanche 23 mai avait lieu le thé annuel de La Ligue des Femmes Catholiques. Pour cette occasion, la salle paroissiale avait revêtu des parures printanières: arbres, fleurs, papillons, notes de musique, etc. Mentionnons tout spécialement la table d'honneur si habilement décorée par Mme Noël Marcotte. Au milieu de cette table jaillissait une fontaine dont les jets d'eau arrosaient les cailloux et les plantes d'alentour.

La partie culturelle de l'après-midi suscita intérêt et enthousiasme. En effet, à quatorze heures trente et encore à seize heures, le Père Martial Caron présenta les invités d'honneur. C'étaient des musiciennes bien connues: les membres de la famille Bérubé. Le Père Caron donna un bref exposé sur les différentes familles d'instruments de musique et leurs rôles respectifs dans la symphonie. A l'aide de démonstrations de la part des artistes invitées, il aida l'assistance à mieux connaître ces instruments et surtout le violon et la flûte. Le tout fut des plus intéressants et instructifs. Tous furent ensuite invités à voir de plus près les instruments.

Il y avait aussi dans la salle un étalage de disques de Musicana, boul. Provencher, ainsi que d'instruments de percussion appartenant à l'école de St-Malo.

La vente de pâtisseries faites à la maison connut un bon succès.

Les prix d'entrée furent gagnés par Mme Rose-Marie Dubois et M. Raymond Forest.

Les Dames de la Ligue de St-Malo remercient cordialement tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cet après-midi, soit par leur travail ou par leur présence. Un merci tout spécial au Père Caron et à la famille Bérubé, ainsi qu'à M. Bernier de Musicana.

DIPLÔMES DE L'UNIVERSITÉ

BACCALAUREAT EN SCIENCE (HONOURS)
BERNARD, Alphonse Victor Gaston.

DIPLOME EN GENIE CIVIL
BERNUY, Guy Oscar.

CERTIFICAT EN EDUCATION
LEVESQUE, Julien; DE VUYST, Flavianne Sidonia; THEORET, Louise; TROTTIER, Philippe; VADEBONCOEUR, Diane Jane; VEENHUYZEN, Henri G. R.

CBWFT

HORAIRE DE BASE
(Été 1971)

SAMEDI

1.30	Education au grand air.
2.00	*La vie qui bat.
2.30	Pépinot.
3.00	*Tour de terre.
3.30	*Fanfreluche.
4.00	*Lassie.
4.30	Rue de L'Anse.
5.00	100 millions de jeunes.
5.30	*Rinaldo Rinaldini.
6.00	Mon pays et le sien.
6.30	Revue de la semaine.
6.35	*Atome et galaxies.
7.00	*Tarzan.
8.00	*Les grands films.
10.00	Le monde la caricature, avec Normand Hudon.
10.30	Des jours et des hommes.
11.00	Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11.30	Politique fédérale.
11.35	Cinéma.

DIMANCHE

1.30	Les visages de l'Eglise.
2.30	*Univers des sports.
4.00	*Les As des quilles.
5.00	Documentaire canadien.
6.00	5 D.
6.30	*Invitation au loisir.
7.00	*Quelle Famille.
7.30	*Zoom en liberté.
8.30	*Les Beaux Dimanches.
10.30	Le professeur Guillemin.
11.00	Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11.30	*Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui.

LUNDI

2.00	*Les animaux chez eux.
2.30	*Pensez vite.
3.00	Femme d'aujourd'hui.
4.00	*Ulysse et Oscar.
4.30	*Woody le Pic.
5.00	*Perdus dans l'espace.
6.00	*Taxi dans les nuages.
6.30	Dossiers.
7.00	Téléjournal et sport.
7.13	A propos.
7.30	*Sol et gobelet.
8.00	*Ma Sorcière bien-aimée.
8.30	*Les 3 As.
9.00	*Prise 1. Variétés.
9.30	*Les Espions.
10.30	*Son et image.
11.00	Téléjournal National et sport.
11.30	Cinéma.

MARDI

2.00	*Le Monde en liberté.
2.30	*Les 3 As.
3.00	Femme d'aujourd'hui.
4.00	*Ulysse et Oscar.
4.30	*Grujot et Délicat.
5.00	*Daniel Boone.
6.00	*Les Lois de la brousse.
6.30	Format 30.
7.00	Téléjournal et sport.
7.13	A propos.
7.30	La Dynastie des Forsyte.
8.30	Avec André Guy.
9.00	*Moi et l'Autre.
9.30	Le Grand Nord.
10.00	*L'homme et ses inventions.
10.30	*Atome et Galaxies.
11.00	Téléjournal et sport.
11.30	*Ciné Club.

MERCREDI

2.00	*Histoire d'une ville.
2.30	*Pensez vite.
3.00	Femme d'aujourd'hui.
4.00	*Ulysse et Oscar.
4.30	*Picolo.
5.00	*Walt Disney présente.
6.00	*Gori le diable.
6.30	A propos.
6.45	Téléjournal et sport.
7.00	*Baseball.
9.30	*Soirée canadienne.
10.00	Télé-Archives.
11.00	Téléjournal et sport.
11.30	Cinéma canadien.

JEUDI

2.00	Le Français d'aujourd'hui.
2.30	*Les 3 As.
3.00	Femme d'aujourd'hui.
4.00	*Ulysse et Oscar.
4.30	*Le Major Plum Pouding.
5.00	*Bugs Bunny.
5.30	*Fifi Brindacier.
6.00	Un enfant parmi tant d'autres.
6.30	Format 30.
7.00	Téléjournal et sport.
7.13	A propos.
7.30	*Billet de faveur. "Les grandes vacances".
9.30	Prenez le volant.
10.00	*Musique folle des années sages.
10.30	Jean Vilar.
11.00	Téléjournal et sport.
11.30	*Cinéma.

VENDREDI

2.00	*Le Vieux Montréal.
2.30	*Pensez vite
3.00	Femme d'aujourd'hui.
4.00	*Ulysse et Oscar.
4.30	*Service secret.
5.00	*Voyage au fond des mers.
6.00	*Skippy.
6.30	Gros Plan.
7.00	Téléjournal et sport.
7.13	A propos.
7.30	*La Soeur volante.
8.00	Tang.
8.30	*Plein feu l'aventure.
9.00	Mini chaud.
9.30	*Cent mille chansons.
10.00	Format 60.
11.00	Téléjournal et sport.
11.30	Cinéma.

ÉMISSIONS SPÉCIALES ET CHANGEMENTS APPORTÉS À L'HORAIRE DE BASE

SAMEDI 12 JUIN

8 heures

*Les grands films. "Un dimanche à New York". Comédie. Eilleen est en visite à New York chez son frère Adam. Un dimanche après-midi elle rencontre un inconnu, Mike, avec qui elle passe quelques heures. (Américain 1963).

11 h 35

Cinéma. "Trapèze". Drame. Un homme devenu accessoiriste dans un cirque à la suite d'un accident funeste, fut naguère le seul trapéziste à pouvoir accomplir le triple saut périlleux. Le fils de son ancien partenaire décédé lui demande de l'entraîner en vue de ce tour d'adresse. (Américain 1955).

DIMANCHE 13 JUIN

8 h 30

*Les Beaux Dimanches. "Musique canadienne". Soirée consacrée à quelques-uns des compositeurs canadiens.

9 h 30

*Les Beaux Dimanches. "La chapelle Sixtine". Réflexions et récits bibliques inspirés par les peintures de Michel-Ange dans la chapelle Sixtine.

LUNDI 14 JUIN

2 heures

Le Francophonissime.

9 h 30

*Arsène Lupin. Série policière qui raconte les aventures du célèbre héros de Maurice Leblanc.

11 h 30

Cinéma "La marraine de Charley". Comédie fantaisiste. Un jeune homme se déguise en vieille dame afin de pouvoir louer une villa et ainsi venir en aide à ses copains. (France 1959).

MARDI 15 JUIN

2 heures

Les Soviétiques. Documentaire.

9 h 30

Portrait d'une personnalité.

11 h 30

Ciné Club. "Les révoltés d'Alvorado". (Mexicain 1934).

MERCREDI 16 JUIN

11 h 30
Cinéma canadien. "Seul ou avec d'autres". Etude de moeurs. En compagnie d'un étudiant, une jeune fille prend contact avec divers aspects de la vie étudiante. (1962).

JEUDI 17 JUIN

7 h 30

*Soccer.
11.30

Cinéma. "Fortune carrée". Drame d'aventures. Deux aventuriers parcourent l'Egypte dans des buts différents: le premier pour s'enrichir; le second pour la gloire. (France 1955).

VENDREDI 18 JUIN

11 h 30
Cinéma. "Le jour se lève". Drame psychologique. Un ouvrier d'usine fait la connaissance d'une jeune fille. Il est tout de suite conquit par sa pureté et son innocence. Un soir, elle a un autre rendez-vous; il la suit. Il est bouleversé de constater qu'elle s'intéresse à un éleveur de chiens. (France 1939).

Au poste CBWFT

DANIEL BOONE

Une nouvelle série d'aventures en couleur, intitulée "Daniel Boone", débutera à la télévision française de Radio-Canada le mardi 8 juin à 17 heures. Il s'agit d'un récit basé sur la vie d'un célèbre pionnier américain, Daniel Boone. L'histoire se déroule dans les régions du Kentucky et de la Virginie, au cours de la période coloniale qui a précédé la révolution américaine. Les épisodes racontent les multiples aventures du héros qui guide un groupe de courageux colons vers des territoires encore inexplorés.

GORRI LE DIABLE

Le mercredi 9 juin à 18 heures, à la télévision couleur de Radio-Canada débutera un feuilleton de l'O.R.T.F. intitulé "Gorri le diable". Ce feuilleton raconte une série d'aventures au Pays basque, au début du XIXe siècle.

L'action se passe en 1820, dans les premières années de la Restauration. Louis XVIII est roi de France. Napoléon, à Sainte-Hélène, n'a plus qu'un an à vivre. La paix règne en Europe. En France, tout est en ordre, sauf à la frontière espagnole où la contrebande fait des affaires florissantes. Le foyer principal du trafic est une petite ville des Basses-Pyrénées, Saint-Jean-Pied-de-Port. Les contrebandiers y trouvent cachette, aide et sympathie. Or, Gorri est contrebandier...

SERVICE SECRET

Tous les jeunes téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada qui ont aimé les aventures extraordinaire de "Joe 90" se retrouveront avec plaisir dans un monde semblable quand ils verront, le vendredi à 16 h 30, les passionnantes émissions de la série "Service secret".

Cette série en couleur met en vedette des marionnettes d'un réalisme étonnant et manipulées avec tant d'art qu'on les dirait vivantes.

TANG

"Tang" est une oeuvre de fantaisie où l'imagination se donne libre cours. Son but est de distraire, de faire rêver, d'emporter le spectateur dans un tourbillon d'aventures.

"Tang" met en scène une belle Eurasienne et son ami et protecteur. Tous deux sont sans cesse aux prises avec un mystérieux Chinois nommé Tang.

Cette série prendra l'affiche à la télévision couleur de Radio-Canada le vendredi 11 juin à 20 heures.

RINALDO RINALDINI

A tous les jeunes friands d'aventures, de romans de cape et d'épée, la télévision de Radio-Canada offre, le samedi à 17 h 30, à compter du 19 juin, une intéressante série en couleur intitulée "Rinaldo Rinaldini".

Comme dans tous les beaux récits d'autrefois, c'est l'histoire d'un comte poursuivi par la fatalité. Dépossédé de son château et de ses biens par des mécréants, il se fait hors-la-loi à son tour. Un peu à la manière de Robin des Bois, le beau chevalier Rinaldo a la sympathie de tous les gens de bien qui s'allient pour faire triompher sa cause.

L'ESPIONNAGE DE LA VIE PRIVÉE



"L'Espionnage de la vie privée", une série de six émissions en couleur, débutera le samedi 12 juin à 18 h 35.

L'Espionnage de la vie privée nous explique cette réalité qu'est devenu l'espionnage de la vie privée.

Les experts de la question affirment que d'ici vingt-cinq ou trente ans, il sera possible de placer un homme sous constante surveillance sans même éveiller ses soupçons. On devine aussitôt les incalculables implications d'un tel phénomène. Les responsables de l'émission se sont donc posé la question: jusqu'où l'espionnage de la vie privée brime-t-il la liberté individuelle?

L'Espionnage de la vie privée n'apporte pas de réponse précise à cette interrogation mais nous présente des faits dont il est possible de tirer les conclusions qui s'imposent.

ARSÈNE LUPIN



A compter du lundi 14 juin à 21 h 30, les téléspectateurs pourront voir, en couleur, un nouveau feuilleton policier mettant en scène le célèbre héros créé par Maurice Leblanc, "Arsène Lupin".

Le nom d'Arsène Lupin est passé à la légende. Il turler insaisissable, de gentleman de haut vol, séducteur et justicier, promenant son élégante désinvolture, des bas-fonds à la haute société. Arsène Lupin a du panache, et ses méthodes sont aussi personnelles qu'inattendues.

La série télévisée "Arsène Lupin" compte treize épisodes qui conduiront le téléspectateur dans une demi-douzaine de pays.

Réalisée par Jean-Pierre Decour, l'émission Arsène Lupin est un coproduction de la France, du Canada, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de la Hollande et de la Suisse.

SOIRÉE CANADIENNE MERCREDI 16, 21 h 30



Ce sont les citoyens de la paroisse Saint-Ambroise-de-Kildare, comté de Joliette, qui seront les invités de l'émission Soirée canadienne, le mercredi 16 juin à 21 h 30.

Au cours de cette émission nous aurons l'occasion de voir et d'entendre les doyens de ce charmant village, monsieur et madame E. Beaudry, qui relatent l'histoire des débuts de Saint-Ambroise.

Nous verrons aussi une courte séquence de film qui illustrera les endroits typiques de ce coin des Laurentides.

Dans la partie artistique de l'émission, Mlle E. Riberdie chantera Mon père m'envoie au marché; monsieur Parent interprétera Margot veut se marier; madame A. Gareau chantera Monsieur le curé et Mlle M. Boucher interprétera En filant la quenouille. M. S. Larivière chantera Nous sommes trois frères, et le doyen monsieur Beaudry, exécutera une gigue.

Chronique — Sport-yves

par Yves Fortier

SPORT-ATOUT

HOCKEY

Certains le savent, d'autres pas. Voici, à l'intention de ces derniers, l'ordre du repêchage des 14 équipes de la Ligue Nationale de Hockey, lors de la séance de cette semaine: 1. Montréal (acquis du Californie); 2. Détroit; 3. Vancouver; 4. Saint-Louis (acquis du Pittburgh); 5. Buffalo; 6. Boston (acquis du Los Angeles); 7. Montréal (acquis du Minnesota); 8. Philadelphie; 9. Philadelphie (acquis du Toronto); 10. Saint-Louis; 11. Montréal; 12. Chicago; 13. New York; 14. Boston.

Les Canadiens de Montréal ont remporté leur dixième coupe Stanley en 15 ans; c'est la raison pour laquelle les autorités de la ville de Montréal ont décidé de rendre hommage à leurs porte-couleurs en leur offrant un défilé dans les rues de la métropole. La coupe Stanley, c'est toujours nouveau: il y a deux ans, les prouesses de Serge Savard avaient attiré l'attention des amateurs et cette année, les performances de Ken Dryden et les commentaires de Henri Richard ont provoqué le plus d'intérêt.

John Ferguson a décidé d'accrocher ses patins. De son côté, Jean Béliveau a tenu à préciser qu'il était un peu tôt pour annoncer sa décision; il est quand même difficile d'imaginer la retraite de Béliveau à l'issue d'une saison aussi sensationnelle; il n'a certes pas donné l'impression d'un joueur fini.

Bernard Geoffrion est à la recherche d'un emploi comme commentateur sportif à la radio, dans la région de Montréal. Geoffrion fait actuellement partie de l'équipe de dépisteurs des Rangers de New York.

Ted Green ne figure plus dans les plans des Bruins de Boston. Il est fortement question qu'il se retrouve avec les Golden Seals de la Californie l'an prochain. Les Bruins, en retour de ses services et d'autres considétations, tentent de mettre la main sur Carol Vadnais. Par ailleurs, il est question d'un échange entre Toronto et Saint-Louis; Toronto aimerait s'approprier les services de Carl Brewer afin de réunir celui-ci avec Bobby Baun.

S'il fallait se fier au choix des connaisseurs de hockey de Montréal, c'est Roger Bédard, instructeur du Canadien junior, qui succéderait à Al McNeil à la direction du club montréalais. Bédard est celui qui a formé les Gilbert Perreault, Réjean Houle, Marc Tardif, Guy Lapointe et quelques autres.

BASEBALL

Walter Alston a éclipsé un record d'équipe chez les Dodgers de Los Angeles; en effet, il a maintenant conservé le poste de gérant pendant plus de 2716 parties en 17 ans. L'ancien record appartenait à Wilber Robinson qui a géré les Dodgers de Brooklyn de 1914 à 1931. Saviez-vous que le record de longivité à la tête d'une équipe est détenu par Connie Mack, qui a dirigé les Phillies de Philadelphie pendant 50 ans (1901-1951)? Il est suivi de John McGraw des Giants de New York, 30 ans (1902-1932) et Cap Anson, 19 ans, gérant des Cubs de Chicago (1879-1897).

Joe DiMaggio, le brillant voltigeur-centre des Yankees de New York, a été le premier joueur des majeures à toucher une pitance de $100,000 en 1949. Ted Williams, du Boston, recevait le même montant l'année suivante. Stan Musial a été le troisième joueur à compter les six chiffres quelques saisons plus tard. De nos jours, les salaires des joueurs ne sont pas toujours dévoilés, mais stipulons que Carl Yastremski (Boston), Billy Mays (San Francisco) et Bon Gibson (Saint-Louis) sont les mieux payés avec leurs $150,000 par saison, somme fabuleuse si on la compare aux $80,000 que recevait Babe Ruth en 1932. Notons que Rusty Staub est le joueur le mieux rénuméré chez les Expos avec ses $62,000.

JEUX OLYMPIQUES

C'est l'an prochain qu'auront lieu à Munich, en Allemagne, les prochains Jeux Olympiques. A cette occasion, 12,000 athlètes, entraîneurs et officiels sont attendus, en plus des 6,500 commentateurs sportifs et des millions de spectateurs. On sait que ces Jeux auront lieu à Montréal en 1976.

Jubilé d'argent

Le 25e anniversaire d'ordination sacerdotale de M. l'abbé A.-J. Saint-Laurent sera célébré le dimanche 20 juin en la paroisse Notre-Dame de l'Assomption à Transcona.

Pour ceux et celles qui désirent assister aux célébrations, prière de s'adresser au comité du jubilé d'argent: M. Donald Marentette, 128, Ralph ouest, Transcona 25 (222-9443) ou aux autres membres du comité: M. Jean Decruyenaere (222-2404), Mlle Hélène Blais (222-8851), Mme Evéline Carrière (222-2280), Mme Rose Bourgeois (222-6615), Mme Simone Carney (222-6924), Mme Rita Paquette (222-9436).

Le nombre de billets pour le banquet est limité



Lors du centenaire de la province, les élèves de l'école secondaire de Lorette avaient choisi comme projet le thème suivant: "Histoire de notre paroisse". Sur du verre coloré ils illustrèrent les principales bâtisses, témoins d'une série d'événements qui constituent une partie importante de l'histoire de Lorette. Sur 20 peintures on y voyait les églises, les presbytères, les écoles, le bureau de poste, le magasin, la fromagerie, la boutique de forge, la croix du chemin, un champ de blé, et une pompe à eau située au centre du village. On fit aussi une grande carte de la paroisse portant le nom du premier propriétaire de chaque lot et la date où le gouvernement provincial accorda le cadastre du terrain. En avril dernier, lors du concours annuel lancé par la Manitoba Historical Society, une partie de ce projet, que l'on voit ci-dessus, remporta une des médailles de bronze accordées chaque année aux contributions les plus significatives de l'histoire du Manitoba. Soeur Lucie Arpin, S.J.S.H., de l'Institut collégial de Lorette, était la directrice de ce projet.

Quinze enseignants francophones en stage d'été en France

Sur les 25 enseignants manitobains qui se rendront à La Rochelle, France, cet été, pour un stage de perfectionnement en méthodologie de l'enseignement du français, au moins quinze sont des franco-manitobains.

On rapporte que 153 enseignants avaient demander de participer à ce stage de perfectionnement. Le choix fut déterminé par un comité formé de représentants du ministère provincial de l'Education et de la Jeunesse, du Secrétariat des Affaires fédérales-provinciales culturelles, de la Manitoba Teachers' Society et des Educateurs Franco-Manitobains.

Voici les noms des enseignants francophones qui iront à La Rochelle: Mlle Michèle Sala, (Ecole Marion - Division de St-Boniface); Mlle Jeannette Arcand (Ecole Lacerte - Division de St-Boniface); Mme Dolorès Timmerman (Ecole Somerset - Division de La Montagne); Mme Noëlline Jubinville (Ecole St-Eustache - Division du Cheval-Blanc); Mlle Lucille Lanthier (Ecole Prendergast - Division de St-Boniface); Sr Simone Parent (Ecole St-Jean-Baptiste - Division de la Rivière-Rouge); Sr Dolorès Aquin (Ecole Centrale Nord - Division Transcona-Springfield); Mme Hélène Arpin (Ecole St-Malo - Division de la Rivière-Rouge); Mlle Lorraine Bissonnette (Ecole St-Malo - Division de la Rivière-Rouge); Mme Claire Asselin (Ecole Ste-Marie - Division de St-Vital); Sr Rolande Joyal (Ecole St-Jean-Baptiste - Division de la Rivière-Rouge); Mlle Jocelyne Granger (Ecole St-Norbert - Division de la Rivière-Seine); Mlle Solange Rey (Ecole St-Norbert - Division de la Rivière-Seine); M. Gilbert Rosset (Ecole Ste-Anne - Division de la Rivière-Seine); M. Albert Dubé (Ecole Lacerte - Division de St-Boniface).

Tournoi de baseball à Ste-Agathe

Organisé par le Conseil Goulet 3681 des Chevaliers de Colomb
Le Dimanche 13 juin à 10 heures du matin.
Terrain de pique-nique de Camille Courcelles
16 équipes y prendront part.

BOURSES OFFERTES PAR Le Fonds Scolaire St-Vincent n'excédant pas $500

CANDIDATS:

Tout paroissien (ne) du Précieux-Sang de langue française désirant suivre des cours supérieurs à la douzième année (université, école d'infirmières, école technique, séminaire etc.)

CONDITIONS:

(1) XIIe année complète
(2) Avoir complété le cours "Français 300"
(3) Que le cours que le candidat se propose de suivre soit d'une durée d'au moins une année d'études.

FORMULES DE DEMANDE:

S'adresser à Mme Marcel Morier,
a/s Fonds Scolaire St-Vincent,
273, Enfiled Crescent,
SAINT-BONIFACE, 6, Manitoba.



ON DEMANDE

Secrétaire bilingue pour bureau à Winnipeg. La candidate devra faire de la dactylographie, agir comme réceptionniste et s'occuper du travail ordinaire de bureau. Ecrire en mentionnant années de scolarité et expérience à: Boîte 673, La Liberté et Le Patriote, C.P. 96, St-Boniface.

ON DEMANDE

La Commission Scolaire de Gravelbourg désire professeurs pour les positions suivantes:

1. Classe française - pré-scolaire;
2. Classe française - grade 2;
3. Classe française - grade 4;
4. Classe pour arriérés mentaux.

S'adresser, en donnant qualifications et références à:

A.H. Lepage, Secrétaire-Trésorier,
B. P. 359,
Gravelbourg, Saskatchewan.

ON DEMANDE

La Commission Scolaire de Gravelbourg désire professeur bilingue pour fonctions de principal, école élémentaire, grades un à sept, personnel de seize.

S'adresser en donnant qualifications et références à:

A.H. Lepage, Secrétaire-Trésorier,
B.P. 359.
Gravelbourg, Saskatchewan.

ON DEMANDE

SAINT-LAZARE

Une institutrice bilingue de préférence pour l'école élémentaire à la classe 3. Salaire selon l'échelle en vigueur. S'il vous plaît adresser votre demande à:

Mr. Wm. C. Davison, Sup't.
Birdtail River School Division
Crandall, Manitoba
Phone: 562-3670

ON DEMANDE

UN SOUS-MINISTRE ADJOINT ADMINISTRATIF

Le Ministère de la Santé et du Développement Social cherche une personne qualifiée qui agirait comme auxiliaire du sous-ministre en tout ce qui a trait à la bonne marche de ce poste et du bureau administratif.
Les fonctions du candidat seront étendues et variées et il devra pouvoir travailler par initiative personnelle, assumer des responsabilités s'il y a lieu et prendre des décisions. En plus de servir d'intermédiaire entre le sous-ministre et autres, on exigera que l'adjoint administratif assume toutes les responsabilités inhérentes au travail d'un bureau administratif.
Les candidats à ce poste devront être intéressés à acquérir l'expérience administrative d'une organisation d'envergure. Une instruction universitaire est souhaitable et de l'expérience se rapportant à ce genre de travail nécessaire. Une aptitude reconnue dans la communication orale ou écrite est exigée.

Salaire initial selon aptitudes et expérience.

S.V.P., faire demande par écrit à :

BUREAU DE LA FONCTION PUBLIQUE DU MANITOBA
SALLE 158, PALAIS LEGISLATIF,
WINNIPEG 1, MANITOBA.

LES PETITES ANNONCES Composez: 247-4823 ou 247-4824



de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

DIVERS

DALLES OU GOUTTIÈRES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français.
233-7227

GÉNÉALOGIE 'BOULET'

de l'Ouest canadien 1662 - 1966. Pour liquider à $3.00 le livre (56 pages). Adresser toute commande à: Frère Denis Boulet, Boîte Postale 99, Grayson, Sask.

9-682-12 C

ARBRES EMONDES ou déracinés, jardins cultivés. Travail garanti, exécuté par personne possédant un permis. Composer: 256-4193.
5-635-JNO.

SI VOUS DESIREZ vendre votre propriété pour actions, appelez agent: 256-3065.
5-649-JNO

GUILDE DE L'ART organisation de vente par correspondance de reproductions de tableaux à prix populaires cherche agent exclusif. Lettre avec réf. et cur. v. à Guilde de l'Art, 3447, rue St-Hubert, Montréal 132, Qué.
10-697-12C.

À VENDRE

St-Malo. Lot de choix. 1/3 d'acre. Face à la plage. Egouts et citerne. Appelez Winnipeg: 339-1582.
9-689-12 C

Cause: âge des propriétaires. A Haywood. Restaurant avec résidence. Table de billard, salon de barbier, équipement complet et marchandise. Pour plus d'informations, s'adresser à Maurice Massinon, Haywood, Man, ou composer: 379-2532.
7-657-10C.

St-Pierre, 30 milles de Winnipeg, près école, dans Centre du village. Maison de 2 chambres à coucher, grand salon, cuisine, garage, lot: 35' x 135'. Le tout clôturé. Prix: $3,000. Possibilité de louer $50.00 par mois au propriétaire actuel. Composer: 1-433-7648.
6-650- JNO.

ST-PIERRE - 10 lots sur rue Préfontaine, près hôpital. Eau courante. Aussi, "trailer" à 2 roues, semoir "PLanet" pour jardin et maisonnette de camping pour camion. Composer: 247-7384.
50-589-JNO.

Duplex à St-Boniface. Logis, 3 pièces au 2e; logis, 6 pièces au 1er. Grande cour, jardin, garage, atelier. Lot: 66'. Pas d'agent. Composer: 233-6148.
9-680-12 C

Maison de 3 chambres à coucher à 228, rue Kitson. Termes faciles. Meilleure offre. Composer: 247-3627.
9-686-JNO.

Magasin général moderne dans le sud central du Manitoba. Bon chiffre d'affaires. Maison moderne attenante, eau courante, chauffage à l'huile, 3 chambres à coucher. Bon district agricole. Religieuses enseignantes: anglais et français. Commerce établi depuis 60 ans.
Comptant requis: $25,000. S'adresser à: Boîte 693, La Liberté et le Patriote, C.P. 96, St-Boniface.
10-693-17P.

NORWOOD - VENTE PRIVEE. Duplex de 2 étages au 275, rue Kenny. 3 plomberies et chauffage au gaz. Près des Centres d'achat, autobus et école française. Revenu mensuel: $300. Vendeur accepte une grosse hypothèque - 8 p.c. $193 P.I.T. Composer: 247-4295.
10-695-10C.

A VENDRE OU A LOUER

Bonne grande maison au Centre du village de Notre-Dame-de-Lourdes. Pour plus de renseignements s'adresser à:M. Alban Préjet, 389, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél.: 247-8418.
9-684-10 C

Parc Windsor. Près école Lacerte. Maison de trois chambres à coucher. Hypothèque de 6 p.c.
Composer: 256-5580.
10-700-10C.

À LOUER

Logis de 3 pièces. Personne âgée de préférence. Composer après 6 heures: 943-0294.
10-696-10C.

Chambre pour homme. Place de stationnement. Composer: 233-1311.
10-699-11C.

St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Entrée privée. Pour une jeune fille tranquille. Libre immédiatement. Composer: 233-4546 après 6 h 30.
9-688-11 C

Rue Des Meurons. Pour le 1er juillet. Logis de 6 pièces au 2e. Poêle et réfrigérateur inclus. Salle de bains et entrée privées. Place de stationnement. $150. Composer: 233-7552.
9-685-10C.

A VENDRE

Rue De La Morénie.
Duplex: 4 au 1er et 4 au 2e. En stuc. Complètement privé. Salle de récréation, grand lot, garage. Prix réduit. A termes.

Rue Desautels

Duplex: 3 au 1er et 3 au 2e. Complètement privé. Grand lot. Garage. Prix réduit à $10.900. A termes.

Norwood.

Bungalow de style "Ranch": 5 pièces. Age: 20 ans. Salle de récréation, 2 salles de bains, grand lot avec arbres fruitiers, garage. Prix: $20.300. A termes faciles.
Tél: 284-7750
le soir: 474-2177

N.H. ALLAN & Co.
270, rue Lilac,
Winnipeg 9, Man.
4-625-J.N.O.

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
au coin de
la rue Taché
Tél: 247-2353

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, règlage, freins, pneus, essence et huile
760, r :e St-Jo/eph 247-4533
Gérard Privé, propriètaire.

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9
Tél: 284-5390

A VENDRE

ST-NORBERT

Bungalow: 3 chambres à coucher, 2 chambres supplémentaires au sous-sol. Tapis mur à mur au salon. Porte coulissante ouvrant sur parterre. Gran d lot. Propriétaire transféré. Possession le 15 juin.

TOUTES-AIDES

Magasin général plus logis pour propriétaire. Sur chemin de gravier près parc pour touristes et la pêche. Idéal pour couple. Si intéressé appeler Pierre Pineau: 269-1591 ou écrivez à Alexander Agencies.

Recherchons maisons à vendre et à acheter.
26-377-JNO.

ROYAL OAK REALTY

LORETTE

Belle grande maison entièrement rénovée, sur grand lot ombragé de chênes centenaires. 1er étage: 3 chambres à coucher, salon et grande cuisine; 2e étage: appartement de 3 pièces avec entrée extérieure. Présentement loué à $80 par mois. Près des écoles allant jusqu'à la 12e année. 15 minutes de la ville. Excellente valeur à seulement $15,900.

BUD LINDAL
222-1641
ou
256-7381
ROYAL OAK REALTY
10-698-10C.

Musicana
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tous les disques
à 20 p.c. de rabais
3000 disques en magasin
Tél: 233-7222

RUE CUSSON - $15,500.

1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Salle de récréation.

ST-VITAL - $16,200.

105 rue Guay. Cottage de 3 chambres à coucher rénové. Belle cuisine, salle à manger, garage.

RUE DOLLARD - $23,000.

Maison de 4 chambres à coucher salle de récréation. Complètement meublée.

ST-NORBERT.

835, ue de l'Eglise. Bungalow de 2 ans. 3 chambres à coucher, grand espace pour repas, tapis mur à mur dans chambres à cou coucher et salon. Chambre extra au sous-sol. Pulvérisateur à déchets et machine à laver la vaisselle. Garage attenant. Tout fini en acajou.

RUE MARION - $35,000.

Propriété de valeur. 52' de frontage. Maison privée et atelier.

Si vous désirez vendre votre maison ou en acheter une nouvelle, contactez:

METRO AGENCIES LTD.
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon
Tél: 247-2351. Rés: 233-3510.

LES IMMEUBLES PAUL'S REALTY LTD.
Membre de la Corporation des Courtiers



Paul GAGNON
courtier

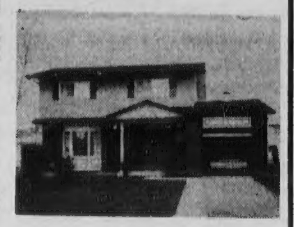


ST-BONIFACE: Rue Dumoulin. Duplex, 1 logis de 5 pièces, 3 chambres à coucher et 1 logis de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand terrain: 66' x 120'. Garage. Plein prix: $18,900. Appelez M. Bouchard.

ENVIRONS 20 MILLES A L'EST DE WINNIPEG.
Ferme laitière comprenant ensemble complet de bâtiments, grande maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher, assortiment complet de machineries agricoles, camion, vaches laitières, etc. Comptant requis: environ $25,000. Appelez M. Bouchard.

ST-BONIFACE. Petite maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Plein prix: $8,900 seulement.

RUE BELIVEAU: Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur, garage, grand lot de 80' de frontage. Prix: $13,500 seulement.



NIAKWA PLACE
Royal Salinger Road. Maison très chic de 2 étages complètes. Grande cuisine avec armoires en érable. Grande salle à manger et salon. 3 belles chambres à coucher. Salle de famille. Sous-sol complètement fini avec bar. 3 salles de bains finies en céramique. Garage attenant. Plein prix: $31,900 seulement. Propriétaire transféré. Une aubaine.

120 PROVENCHER ST-BONIFACE Tél: 247-9267



Paul Gagnon courtier 256-6538
Claude Bouchard agent 247-5849
13 années de service dans le domaine immobilier

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

A VENDRE

RUE BERRY

Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Comptant requis: $1,000. Balance portée par propriétaire. Appeler Marc. Bergeron 452-6959.

RUE COTE

Maison en stuc, 1 1/2 étage. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Belle localité. Appeler Marc. Bergeron: 452-6959.

RUE NOTRE-DAME

Maison de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $6,500. Comptant requis: $1,000.

RUE DOLLARD

Duplex en stuc, 4 et 3, garage. Comptant requis: $3.500. Appeler Ted. Vermette: 247-3694.

RUE DESCHAMBAULT

Maison 4 pièces, 2 chambres à coucher, salle de récréation, grande cuisine. Très belle localité. Pour plus d'informations appelez: Marcien Bergeron: 452-6959.

NORWOOD.

Enfield Crescent. Triplex. Revenu mensuel: $290. Lot: 70' de frontage. Bel emplacement. Termes faciles.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874

36-483-JNO

FIDELITY TRUST
À VENDRE

ST-BONIFACE - $15,000.

Rue St-Jean-Baptiste. Duplex sur grand lot: 50' x 100'. Près des écoles et autobus. Logis de 2 chambres à coucher et salle de bains au 1er étage; logis de 1 chambre à coucher et salle de bains au 2e étage. 1 chambre à coucher au 3e. Cave à la grandeur. Meilleure offre. Pour plus de renseignements appeler Gerry Pelletier: 334-0112 ou Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE - $9,000.

Rue Horace. Bonne maison à très bas prix pour nouveaux mariés. 3 chambres à coucher. Sur Sur lot de 33' x 120'. Rue tranquille près de l'école. Venez la visiter car elle doit être vendue au plus tôt. Appeler Flora Combot: 247-5918.

LORETTE - $6,500.

Maison de 4 chambres à coucher sur une acre de terrain. Eau courante: chaude et froide. Puits neuf et nouvelle fournaise. Autobus scolaire. Trois milles à l'ouest de Lorette sur chemin Dawson. Pour plus de renseignements appeler Louis ou Flora Combot: 247-5918.

LORETTE - $18,000.

Maison de 4 chambres à coucher sur 10 acres de terrain. Très bonne terre pour jardinage près de rivière. Autobus scolaire à la porte. 1/2 mille de Lorette sur chemin de l'autre côté de la rivière. Pour plus de renseignements appeler Louis ou Flora Combot 247-5918.

RUE AULNEAU - $26,900.

Maison de 2 logis qui peut être facilement convertie en 3 logis. Près de tout. Cave à la grandeur 3 salles de bains. Pour plus de renseignements appeler Louis ou Flora Combot: 247-5918.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417
29-391-10C.

DANIS REALTY
Tél.: 233-4660 — **519, ch. Ste-Marie** — **Rés.: 233-3888**

3 CHAMBRES A COUCHER - RUE ST-JEAN-BAPTISTE

Maison de 2 étages nouvellement peinte et rénovée à l'intérieur. Salle de bains moderne à 4 morceaux. Fournaise neuve. Patio et garage. Comptant requis: minime.

ST-VITAL - LOT 50 x 280 PEUT ETRE SUBDIVISE.

Une véritable aubaine pour investissement ou jeune couple qui aime un jardin. Plein prix: $10,900. Ouvert à des offres. Termes faciles.

RUE SADLER - 3 CHAMBRES A COUCHER - LOT 52 x 232

Bungalow en stuc sur lot de coin. Garage, bon jardin. Chauffé au gaz. Plein prix: $15,900.

DUPLEX PRES DE BROADWAY & MARYLAND.

Seulement $14,900. Termes faciles. Propriétaire doit partir.

RUE KITSON

Triplex avec trois entrées privées. En très bon état, nouvellement peint. Sonnerie d'alarme et chauffage au gaz. Situé sur beau lot de 50' et près de tout. Plein prix: $21,900. A termes.

RUE BANK - ST-VITAL - MENSUALITES $90.

Bungalow moderne de 2 chambres à coucher situé sur lot en partie clôturé. Idéal pour jeune couple.

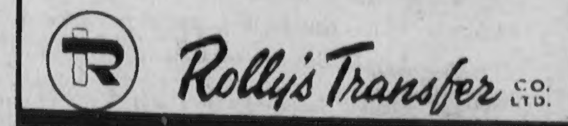
ADRESSEZ-VOUS EN FRANÇAIS
À MAURICE ET ALINE DANIS

STATION-SERVICE PROVENCHER
PRODUITS SHELL
174 bl. Provencher St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages
Alphonse Michaud, prop.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

PIERRE BRUNET, prop.
Monuments BRUNET
405, rue Bertrand, St-Boniface
Tél.: 233-7864

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud — **Tél: 256-5869**

Notre publicité est due à la générosité de nos annonceurs.

Il ne suffit pas de réclamer un Canada bilingue fort: façonnons-le en devenant membre de la

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

EN ADHÉRANT AU

RÉGIME DE SÉCURITÉ FAMILIALE OU INDIVIDUELLE

Ses avantages

- Vous permet d'être membre de la S.F.M.
- Vous permet d'obtenir un montant d'assurance sur votre vie et celle de vos personnes à charge en cas de décès et un montant d'assurance doublé en cas de votre décès accidentel ou du décès accidentel de votre épouse
- Vous permet d'obtenir un montant d'assurance en cas de perte de la vue ou de la mutilation pour vous et votre épouse

Vos personnes à charge

- votre épouse
- vos enfants qui ne travaillent pas et qui dépendent de vous pour leur soutien, âgés de 2 semaines à 18 ans (25 ans si aux études).

Pour en bénéficier immédiatement

Complétez la formule et retournez-la avec votre chèque à la S.F.M.

Il suffit d'être en bonne santé au meilleur de votre connaissance et de vaquer aux occupations normales d'une personne du même âge et du même sexe.

Date d'entrée en vigueur de votre assurance

Votre assurance prendra effet le premier du mois suivant la date de réception de votre carte d'adhésion accompagnée de votre contribution.

Enfants âgés de 2 semaines à 6 mois : $250.00
Enfants âgés de 6 mois à 18 ans (25 ans si aux études): $1,000.00
L'âge se définit comme la différence entre l'année en cours et l'année de naissance (Exemple: en 1968, une personne née en 1930 est âgée de 38 ans).

MODE DE PAIEMENT

Contribution annuelle		Contribution semi-annuelle	
Célibataire:	$25.00	Célibataire:	$12.50
Marié:	$30.00	Marié:	$15.00

MONTANT D'ASSURANCE

Age au décès du membre	Sur la vie du membre	En cas de décès accidentel du membre	Sur la vie de l'épouse	En cas de décès accidentel de l'épouse
15 - 24	$5,000	$10,000	$1,750	$3,500
25 - 29	4,250	8,500	1,500	3,000
30 - 34	3,500	7,000	1,250	2,500
35 - 39	2,750	5,500	1,000	2,000
40 - 44	2,000	4,000	750	1,500
45 - 49	1,500	3,000	500	1,000
50 - 54	1,000	2,000	500	1,000
55 - 59	750	1,500	500	1,000
60 - 64	500	1,000	500	1,000

A découper en suivant la ligne pointillée et ....

NOM DU MENBRE (en lettres moulées) PRÉNOMS

ADRESSE

Téléphone Date de naissance

adresser à SFM: 345, av. de la Cathédrale, St-Boniface, Manitoba

Le 30 juin 1971, les membres de la S.F.M. auront droit au tirage suivant :

- Téléviseur-couleur portatif Fleetwood (offert par Rudy's Furniture Ltd., 111, rue Marion, St-Boniface)
- Stereo "Castonet" Electrohome (de Joe's T.V. & Furniture, Ste-Anne)
- Four à ondes ultra-courtes, marque Executive Chef
- Motoneige SKI-DOO Olympique et le traîneau (des fournisseurs Berard Shell Service, St-Pierre et Papineau Motors Ltd., Powerview, Man.)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ:

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

345, avenue de la Cathédrale
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-4915





Les lecteurs

Suite de la page 4

plus favorables en vue de travailler à la réalisation des priorités que nous partagions. Ce ne fut pas facile. Et puis, voilà deux élections partielles qui se présentèrent. Environ vingt mille (20,000) personnes allaient se prononcer sur le genre de gouvernement qu'ils désiraient.

J'ai cru qu'il était honorable de ma part de me retirer du paysage, (c'était la première occasion de le faire) puisque j'étais celui qui décidait de l'équilibre du pouvoir, et de laisser le peuple se prononcer. Au surplus, ma situation était devenue insupportable et mon mandat moins évident et précis. Il m'était impossible de donner aveuglément mon appui au gouvernement, n'étant pas présent au caucus et ne pouvant pas discuter les projets du gouvernement. Je me suis retiré complètement, et je me suis dis un Indépendant. J'avais toujours été un Indépendant depuis l'élection, un Indépendant Libéral. J'étais certain que prenait fin un rapport très intime et très apprécié avec le Premier ministre. Après la double victoire du N.P.D. aux élections partielles, je continuais à être tout simplement le député de St-Boniface.

A ma grande surprise, le Premier ministre m'invita à le rencontrer. Lors de cette rencontre, il me demanda de continuer à m'occuper de mes responsabilités antérieures. Je fus, à la fois, surpris et honoré par cette marque de confiance continue et renouvelée à mon égard, alors que je n'étais plus nécessaire à l'équilibre du pouvoir au sein du NPD.

Encore une grave situation à analyser! On me lançait le défi de promouvoir les priorités que je tenais à coeur depuis les débuts! Mais je savais bien que je devais me préparer à recevoir d'autres abus, insultes, et aussi d'autres responsabilités.

Pendant deux ans j'ai pu voir ce que le gouvernement Schreyer voulait réaliser. Bien que je n'étais pas en dispute avec le Parti Libéral, je sentais qu'à ce moment-là, alors qu'on parlait tellement de nouveaux partis et de coalition entre les partis Conservateur et Libéral, je ne doutais plus que ma sorte de Libéralisme serait plus respectée et plus efficace sur la vaste base du NPD de M. Schreyer.

Je ne voulais pas reprendre cette "frustrante" expérience de promettre mon support aux projets du gouvernement sans avoir la chance de faire connaître mes opinions.

Le Premier ministre et moi-même avons été d'accord: je pouvais être utile dans l'exécution de ce défi qu'à la condition de devenir un membre officiel du NPD. Il me faudrait alors suivre la discipline du parti, mais aussi je pourrais me faire entendre au caucus. Evidemment, j'aurais à faire face, encore une fois, aux critiques. Je ne serais plus le gars populaire de jadis. Ceux qui ne partageraient pas mes priorités auraient leur carnaval. Il me faudrait tout recommencer!

Je savais qu'en me ralliant au NPD j'augmenterais le nombre de mes ennemis politiques. Mais je croyais, qu'en plus de jouir de la confiance du Premier ministre, je continuerais à jouir de la confiance de ceux, au moins, qui me connaissaient, de ceux qui savaient pour quoi et pour qui je luttais. Je me disais qu'avec leur aide, je pourrais endurer les insultes et le ridicule. Je me rends compte, avec tristesse, que je me suis trompé.

Hé bien! M. le Rédacteur, j'ai l'intention de poursuivre mon travail avec ou sans votre appui. J'ai l'intention de continuer jusqu'à ce que mes priorités soient réalisées. Si c'est cela être versatile, je suis fier de l'être. Lorsque vous-même et mes autres ennemis politiques auront réussi à amener les gens de St-Boniface à m'abandonner, je ne craindrai pas de me regarder dans la glace, conscient de n'avoir jamais choisi les solutions faciles, et fier d'avoir pu collaborer un peu à faire du Manitoba une province où les gens se comprennent un peu mieux, où il fait plus bon vivre, où les gens respectent les droits des minorités.

Le député versatile de St-Boniface

L.L. Desjardins

St-Boniface,
2-6-71

N.D.L.R. – La réponse de M. Desjardins dépasse d'emblée la teneur du commentaire que nous avons écrit à son sujet dans La Liberté et le Patriote du 19 mai dernier. Nous la publions quand même. Les lecteurs voudront cependant remarquer que l'article en question n'a aucunement mis en doute le rôle que M. Desjardins a joué par le passé en faveur du fait français au Manitoba et de l'aide aux écoles privées. Nous nous sommes limité strictement aux tergiversatons politiques des deux dernières années et aux impressions qu'elles ont laissées dans le public. Quant à la caricature, elle fut adressée à la Rédaction comme opinion d'un lecteur (dans l'occurrence un artiste bien connu de St-Boniface) qui a préféré dessiner plutôt qu'écrire. Que les deux aient paru en même temps, c'est une pure coïncidence.

Il est vraiment regrettable qu'après tant d'années dans la vie publique, le député de St-Boniface prenne si facilement la mouche et se sente visé personnellement (et non en tant qu'homme politique) quand des francophones (le journal ou le public) usent de leur droit démocratique pour critiquer ses gestes politiques. Ce n'est pas parce que quelqu'un est francophone que tous les francophones doivent dire "Amen" à tout ce qu'il dit ou fait. La critique et les divergences d'opinions ne veulent pas nécessairement dire que l'on n'est pas prêt à collaborer sur des projets bien précis et concrets, quand il s'agit de passer à une action conduisant à des objectifs communs.

****

–Bien fait vaut mieux que bien dit. (Benjamin Franklin)

Le Comité recourrait aux tribunaux

Le Comité de Citoyens, formé récemment à St-Boniface dans le but d'empêcher le gouvernement manitobain d'unir la ville à une seule agglomération métropolitaine, a annoncé qu'il se propose de porter l'affaire devant les tribunaux.

Les directeurs du Comité croient que cette démarche empêcherait le gouvernement d'aller plus avant avec son projet et l'obligerait à chercher d'autres solutions. Selon M. Georges Forest, vice-président du Comité, de par sa charte la ville de St-Boniface serait constituée en une société dont les citoyens sont les actionnaires. Le gouvernement ne pourrait pas disposer de cette société sans en consulter les membres. Sinon, ce serait de la dictature.

Le Comité de Citoyens a tenu deux assemblées publiques la semaine dernière. Deux cents personnes à peine s'y sont rendues.

A la Société Historique

Lors de son assemblée annuelle, le lundi 31 mai, la Société Historique de Saint-Boniface a dû remplacer cinq des membres de son conseil d'administration. Le nouveau conseil se compose comme suit: M. l'abbé Noël Delaquis, président; Sr Marcelle Lemaire, secrétaire; M. Auguste Dansereau, trésorier; M. Lionel Dorge, 1er vice-président; Mme Isabelle Allard, 2e vice-présidente; MM. Réal Bérard, l'abbé David Roy, Robert Painchaud et J.-P. Lukowycz, conseillers.

Fonds de secours

Le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a approuvé un octroi au "Fonds de Secours St-Jean-Vianney" pour aider les victimes du glissement de terrain qui a coûté la vie à une trentaine de personnes dans cette petite municipalité du Québec.

Son Honneur le Maire Turner a établi le "Fonds de Secours St-Jean-Vianney" et invite les citoyens de St-Boniface à y faire leurs contributions. Les chèques ou mandats doivent être établis à l'ordre du "Fonds de Secours St-Jean-Vianney" et envoyés au bureau de M. le Maire Turner.

Les citoyens se souviendront des généreuses contributions reçues lors de l'inondation de la Rivière Rouge en 1950. Les citoyens de St-Boniface sont invités à être généreux et de venir en aide aux victimes de St-Jean-Vianney.

LA SFM VOUS INFORME...

(Suite de la page 2)

pied un système de comptabilité compliqué si une personne n'exerce pas un contrôle suivi sur tout ce qui est comptabilité et administration.

M. Delaquis doit rendre réponse d'ici quelques jours à savoir s'il est intéressé ou pas.

NOUVELLES BREVES

–Les Educateurs de Langue Française engagent les services d'Animation Sociale de la Société Franco-Manitobaine pour faire la première étape d'un programme de leadership à l'intention de tous les instituteurs enseignants dans une école où l'on enseigne le français. Chaque session est d'une durée de deux jours commençant à Ste-Anne les 13 et 14 mai et se terminant à Notre-Dame-de-Lourdes les 7 et 8 juin. Le coût de ces séminaires de leadership sera défrayé par le Ministère de la Jeunesse et d'Education et la M.T.S. (Manitoba Teachers Society).

– M. Maurice Gauthier, trésorier de la S.F.M., est toujours à la recherche d'un président pour le directorat des finances. Y aurait-il des intéressés?

– M. le juge Alfred Monnin accepte de diriger un comité d'accueil dont le rôle sera de s'occuper des voyages de groupes au Manitoba français et de conseiller la Société Franco-Manitobaine en la matière. Déjà quelques personnes ont accepté de faire partie de ce comité. D'autres seront approchées sous peu.

–M. Bernard Mulaire, du comité des arts plastiques, sera le représentant de la Société Franco-Manitobaine au comité des fêtes d'inauguration du Winnipeg Art Gallery.

–Le comité de dames qui se propose de voir à l'érection d'une piscine à St-Boniface est très encouragé à la suite d'une rencontre avec le ministre de la Santé et du Bien-Etre Social, Monsieur René Toupin.

–Une lacune sérieuse à la S.F.M., et selon les opinions venant de toutes parts, est le manque d'information. L'exécutif s'est penché sur ce problème et un comité fera une étude complète pour savoir de deux possibilités laquelle donnerait les meilleurs résultats en tenant compte du coût:

(1) un bulletin diffusé à intervalles réguliers, ou

(2) une chronique telle que celle-ci dans le journal.

–La Société Franco-Manitobaine félicite les organisateurs des voyages-échanges en Saskatchewan. D'après ce que rapporte La Liberté et le Patriote, les choses marchent rondement.

MANITOBAINS A L'HONNEUR

–M. Hector Allard, ancien ambassadeur canadien recevant un doctorat honoris causa en droit de l'Université de Manitoba, donna une causerie très à point sur la situation du français depuis les débuts de la province du Manitoba jusqu'à ce jour, lors de la récente collation des diplômes.

–Madame Pauline Boutal, médaille de l'Ordre du Mérite Culturel.

–M. Maurice Gauthier, trésorier de la S.F.M., est nommé sous-ministre du Ministère des Services Coopératifs.

–CKSB célèbre son 25e anniversaire.

–Mlle Louise Vadeboncoeur reçoit le degré de Bachelier ès arts (général) et remporte la médaille d'or à l'Université de Manitoba.

Le Directeur Général de la SFM





COUPON D'ABONNEMENT

La Liberté et Le Patriote

Boîte Postale 96, St-Boniface, Manitoba

Veuillez trouver ci-joint la somme de $.............................pour ( ) abonnement, ( ) renouvellement à la Liberté et le Patriote

NOM.............................

ADRESSE.............................

VILLE.............................PROVINCE.............................

DATE............................. 1 an $5.00